

**Différenciation du système universitaire de l'Ontario :  
Situation actuelle et orientation future**

**Martin Hicks et Linda Jonker**  
**Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur**  
le 12 juillet 2016



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement supérieur

Publié par

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario) CANADA M5E 1E5

Téléphone : 416-212-3893  
Télécopieur : 416-212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco](mailto:info@heqco)

### Citer ce document comme suit :

Jonker, L. et Hicks, M. (2016). *Différenciation du système universitaire de l'Ontario : Situation actuelle et orientation future*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016

## Sommaire

Depuis plus de six ans, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) poursuit la recherche sur la différenciation du système public d'éducation postsecondaire de l'Ontario, dans lequel les institutions prennent appui sur leurs acquis, leur mandat et leur mission particuliers et en rendent compte. Notre rapport établit une démarcation claire entre les universités sur le plan de leurs missions de recherche et d'enseignement. Les données laissent entrevoir les parcours essentiels pour réaliser les avantages d'une différenciation accrue, dans le but de mettre en place un système plus cohérent, plus durable et de plus grande qualité.

Prenant appui sur un [aperçu](#) de la différenciation du secteur universitaire en 2010, un [rapport](#) subséquent du COQES, qui a examiné le rendement de la recherche dans les universités ontariennes, a défini quatre catégories d'universités : l'Université de Toronto concurrentielle à l'échelle internationale; six universités à vocation de recherche; neuf universités offrant essentiellement des programmes de premier cycle; et quatre institutions « intermédiaires ». Notre rapport approfondit sensiblement cette analyse en dépassant l'intensité de la recherche et en examinant les différences entre les universités de l'Ontario en fonction de quatre autres dimensions :

- **équité d'accès** : inscription de groupes sous-représentés et d'Ontariens issus de milieux socioéconomiques modestes;
- **demande** : préférence des étudiants et choix de l'université;
- **parcours d'apprentissage** : environnement d'apprentissage, expérience étudiante et taux d'achèvement des études;
- **résultats des diplômés** : réussite sur le marché du travail et remboursement des prêts étudiants.

Notre analyse approfondie, qui comprend une [visualisation des données](#) novatrice, confirme l'existence des catégories distinctes parmi les 20 universités de l'Ontario. Elle permet de mieux comprendre les différences entre les catégories et jette un éclairage sur la nature et le rôle distincts des institutions auparavant classées comme « intermédiaires ». L'analyse fait ressortir les politiques et pratiques dans un système différencié qui favoriseraient l'accès plus équitable et la réussite de tous les étudiants, les résultats de plus grande qualité, et l'accroissement de la viabilité financière du système et des institutions.

*Principaux messages du gouvernement de l'Ontario et des universités :*

### **Reconnaître et financer l'équité d'accès à titre d'important facteur de différenciation**

Servant une plus forte proportion d'étudiants qui, par le passé, étaient sous-représentés dans le secteur universitaire, les institutions « prééminentes » de l'accès équitable se classent principalement dans les catégories des universités de premier cycle ainsi qu'intermédiaires. Il s'agit d'un rôle crucial qui devrait être renforcé et rétribué. La différenciation offre l'occasion d'orienter, d'équiper et de financer les institutions pour qu'elles puissent fournir à leur importante population étudiante diversifiée l'accès aux études postsecondaires et la possibilité de succès une fois inscrite.

## **Appuyer l'Université de Toronto à titre d'institution de prestige de l'Ontario**

L'Université de Toronto se démarque comme le principal aspirant de la province à un statut international de premier plan. Une approche différenciée implique la réorientation des attentes en matière de financement et d'inscription pour faire en sorte que l'Université de Toronto maintienne son rôle unique et dynamique d'institution de prestige de l'Ontario.

## **Concentrer l'expansion de la recherche pour en accroître l'incidence**

Les universités ontariennes axées sur la recherche doivent satisfaire à une plus forte demande étudiante, car elles attirent plus de candidats au potentiel élevé et favorisent d'excellents résultats pour leurs diplômés. Alors que toutes les universités ontariennes exercent une double mission d'enseignement et de recherche, l'intensification de la recherche engendre des coûts élevés pour la majorité des institutions de premier cycle et intermédiaires. Une proportion croissante de leur énergie et de leurs investissements est accaparée par l'expansion de la recherche, au moment même où l'enjeu de l'équité d'accès est crucial. La stratégie la plus prometteuse consiste à concentrer les ressources de recherche – l'infrastructure, le financement de subvention et les études supérieures – dans les universités de recherche intensive, qui suscitent la plus forte demande étudiante.

## **Renforcer le rôle des universités régionales**

Les quatre universités « intermédiaires » présentent un profil relativement équilibré dans les cinq dimensions examinées. Ces institutions desservent leur région sur tous les plans – enseignement, accès, recherche – et partagent certaines caractéristiques des institutions essentiellement de premier cycle, bien qu'elles n'atteignent jamais les sommets d'autres universités dans les dimensions individuelles, telles que l'équité d'accès ou l'intensité de la recherche. Sur la base des données présentées ici, il serait plus judicieux de décrire ces universités comme « régionales » au lieu d'« intermédiaires » – qui offrent un ensemble équilibré de programmes et de services et mettent moins l'accent sur la recherche dans leur base démographique et économique régionale. Nous encourageons le gouvernement et ces institutions à renforcer leurs capacités d'enseignement et d'apprentissage ou à exploiter d'autres qualités distinctives, comme l'Université Ryerson avec sa réputation croissante en matière d'innovation.

## **Ententes de mandat stratégiques : saisir les occasions qu'offre une stratégie audacieuse**

Une [analyse](#), réalisée par le COQES des présentations initiales sur les ententes de mandat stratégiques (EMS) soumises par les universités ontariennes, a constaté l'intérêt prédominant chez celles-ci pour la recherche et les grades d'études supérieures au lieu d'une plus grande différenciation entre elles. Alors que les premières EMS ratifiées, créées en collaboration par le Ministère et les institutions, reflètent une harmonisation croissante entre les aspirations des institutions et la preuve de la différenciation, il est crucial que la prochaine série d'EMS donne lieu, de façon plus vigoureuse et plus audacieuse, à des missions mieux différenciées et à des parcours stratégiques.

## **Faciliter la différenciation au moyen du financement**

À moins qu'elle soit facilitée concrètement par un financement, la différenciation ne dépassera pas le stade de la discussion. Le mécanisme de financement actuel récompense uniquement l'augmentation

des effectifs, ce qui est de plus en plus inatteignable pour de nombreuses institutions. Grâce aux EMS et aux incitatifs financiers appropriés, les universités de premier cycle et régionales bénéficieraient d'un soutien pour leurs objectifs de service proportionnellement supérieurs à ceux d'équité d'accès, en ciblant les approches novatrices d'enseignement et d'apprentissage ou d'autres missions distinctives. La recherche serait renforcée dans les universités à vocation de recherche, et la prééminence internationale de l'Université de Toronto serait maintenue.

Comme le démontrent la mise en place des [ententes de mandat stratégiques](#) dans les 24 collèges et les 20 universités de la province et la parution de son [cadre stratégique pour la différenciation](#), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle de l'Ontario signale clairement son intention de faire de la différenciation le « principal moyen stratégique au service du système d'éducation ». Le temps est maintenant venu de réaliser audacieusement la différenciation des universités à l'échelle de la province.

## Table des matières

Sommaire .....	3
Introduction .....	7
Différenciation – un dossier actif.....	7
La différenciation n’est qu’une stratégie .....	9
Tenir la barre.....	10
Forces de l’homogénéisation.....	11
Les données constituent le point de départ.....	12
Analyse des données.....	17
Exposé .....	27
Bibliographie .....	32
Annexe 1 : Indicateurs de l’équité d’accès, demande, parcours d’apprentissage et résultats des diplômés.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Annexe 2 : Données sur l’intensité de la recherche et des études postsecondaires tirées de notre rapport précédent.....	57

## Introduction

La différenciation constitue un important outil pour atteindre les objectifs de l'Ontario pour son système d'éducation postsecondaire. Il s'agit d'un changement fondamental. Par le passé, la gestion du système par la province reposait sur le principe largement reconnu de l'homogénéité. Toutes les institutions étaient traitées de façon relativement similaire. À la base, les politiques et les mécanismes de financement étaient identiques, et les adaptations différenciées étaient l'exception plutôt que la norme.

Ce virage est important. La province veut assurer un accès plus équitable au système à tous les Ontariens, des résultats de plus grande qualité et une viabilité financière durable. Pourtant, il faut accomplir ces objectifs dans un contexte de contraintes budgétaires, où ni la province ni les étudiants ne peuvent réussir à force d'investissements supplémentaires appréciables.

La différenciation peut augmenter les choix entre les institutions, exploiter et concentrer leurs forces et contributions pour concrétiser les objectifs de l'Ontario, et éviter le dédoublement coûteux des efforts et des services entre les 20 universités et 24 collèges. La différenciation s'inscrit dans une stratégie visant à engager les ressources existantes pour produire plus d'impact et améliorer les résultats.

Pour garantir l'efficacité de la différenciation, il faut en comprendre le point de départ. Quels sont les profils et les acquis existants des institutions? Comment les exploiter et les appuyer avec des stratégies différenciées en matière de financement, de politique et de prestation de services aux niveaux tant provincial qu'institutionnel? Dans ce rapport, nous poursuivons notre exploration de la différenciation des universités ontariennes en nous fondant sur les données disponibles.

La différenciation dans le secteur collégial est un enjeu aussi crucial que dans le secteur universitaire. Nous aimerions effectuer des analyses similaires pour les collèges. Malheureusement, malgré que les données nécessaires existent, nous n'y avons pas accès.

Le gouvernement s'est doté de deux nouveaux importants mécanismes pour mettre en œuvre la différenciation : les ententes de mandat stratégiques avec chaque institution et la révision de sa formule de financement. Les données présentées dans ce rapport visent à déterminer les occasions de différenciation propices à la réalisation des objectifs d'éducation postsecondaire de l'Ontario en utilisant ces nouveaux mécanismes.

## La différenciation – un dossier actif

Le COQES a entamé son exploration de la différenciation en 2010, dans le rapport *Les avantages d'une plus grande différenciation du secteur universitaire ontarien*. Nous avons défini une série d'avantages que procure une différenciation accrue, dont les programmes d'enseignement et de recherche de plus grande qualité, plus de choix pour les étudiants, un système concurrentiel à l'échelle mondiale et une viabilité financière stable (Weingarten et Deller, 2010).

Le rapport de 2013 de notre groupe d'experts sur les EMS prototypes, *Qualité : Recentrer le débat*, a réaffirmé les possibilités d'accroître la différenciation et a recommandé que le gouvernement exerce un leadership actif dans la planification du système (COQES, 2013a).

En 2013, nous avons aussi publié *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*. Ce document précisait le niveau de diversité existant dans les 20 universités publiques de l'Ontario par rapport à des mesures traditionnelles, telles que l'intégralité, l'intensité des études postsecondaires et de la recherche. Nous avons établi quatre catégories d'universités : l'Université de Toronto, les universités à vocation de recherche, les universités essentiellement de premier cycle, et les universités intermédiaires. Nous avons recommandé que la province utilise sa formule de financement et les affectations pour les études postsecondaires pour renforcer et rétribuer la diversité des universités provinciales et les aide à viser l'excellence dans leurs domaines prioritaires (Weingarten, Hicks, Jonker et Liu, 2013).

La publication complémentaire, *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*, a souligné la diversité des programmes dans les 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de la province. À notre avis, l'octroi de grades était la principale caractéristique de démarcation pour réaliser la différenciation officielle entre les collèges. Nous avons avancé qu'au départ, la cohésion politique faisait largement défaut aux collèges qui confèrent des grades et constaté l'absence de lien aux objectifs généraux du gouvernement pour le secteur postsecondaire (Hicks, Weingarten, Jonker et Liu, 2013).

En 2014 paraissait le rapport, *Charges d'enseignement et résultats de recherche du corps professoral des universités de l'Ontario : répercussions sur la productivité et la différenciation*. D'après nous, les recherches du personnel enseignant des universités axées sur la recherche obtiennent le plus de succès (mesuré en financement) et d'impact (mesuré en nombre de citations), et ce personnel tend à moins enseigner que les professeurs d'universités qui offrent surtout des programmes de premier cycle (Jonker et Hicks, 2014).

Notre récente publication, *Titulaires ontariens de doctorat de la promotion de 2009 : où sont-ils maintenant?*, a révélé que 82 % des titulaires de doctorat de la province ont obtenu leur grade des institutions à vocation de recherche et de l'Université de Toronto, dont 96 % travaillent actuellement dans les universités les mieux cotées au monde (Jonker, 2016).

Nous ne sommes pas les seuls à cibler la différenciation. Il s'agit d'une importante priorité du gouvernement pour l'éducation postsecondaire. En novembre 2013, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) de l'Ontario a publié son cadre stratégique pour la différenciation, où celle-ci est qualifiée de « principal moyen stratégique au service du système d'éducation ». Le MESFP met au point des outils pour accélérer la différenciation dans le réseau des institutions, notamment les EMS négociées avec chaque collège et université et son examen en cours de la formule de financement des institutions.

Les établissements ont exprimé leur engagement envers la différenciation lors de la première ronde des EMS, dans lesquelles chacun a exposé les facteurs qui, à son avis, le démarquent dans le système. De plus, le Conseil des universités de l'Ontario donne régulièrement des exemples de la différenciation entre ses universités membres.

## La différenciation n'est qu'une stratégie

Dès son premier rapport sur la différenciation en 2010, le COQES a souligné que la différenciation est une stratégie, un moyen pour parvenir à une fin et non un but en soi. La différenciation soutient les objectifs communs pour le système de l'Ontario. Si elle était adoptée pour ses propres mérites, elle remplirait ces objectifs de façon accidentelle. Elle comporte cependant un important risque, entièrement évitable, d'engendrer des changements sans but, de consommer des ressources limitées en chemin et, en fin de compte, de susciter des récriminations parce qu'elle ne nous rapproche pas de ces objectifs.

Donc, quels objectifs ont été fixés pour le système public d'éducation postsecondaire de l'Ontario? Récemment, le COQES a résumé sa compréhension des principaux objectifs du système, que nous exposons brièvement ci-dessous (Weingarten, 2016) :

- **Un accès plus équitable pour tous les étudiants et leur réussite.** La différenciation appuie cet objectif en offrant aux Ontariens des choix véritables parmi les institutions. Cela accroît les possibilités pour les étudiants prospectifs de choisir une université ontarienne (et d'être choisi par celle-ci) qui cadre avec leurs priorités particulières. La province peut ainsi mieux répondre au continuum d'aspirations et de besoins diversifiés des étudiants. Cela aide aussi les universités à se positionner de manière idéale pour servir le marché local, régional ou international, chacune en conformité à son contexte, à ses forces et à ses priorités institutionnelles.
- **Des résultats de plus grande qualité : Dans l'optique de l'éducation, veiller à ce que les étudiants acquièrent les connaissances, aptitudes et compétences nécessaires à leur réussite personnelle et professionnelle et, dans l'optique de la recherche, veiller à ce que les travaux savants de nos établissements aient une incidence et à ce qu'ils soient reconnus et concurrentiels sur la scène internationale.** La différenciation soutient cet objectif en tirant parti des différentes forces des institutions individuelles, à la fois dans leurs missions d'apprentissage et de recherche, afin de renforcer la capacité globale de la province à optimiser ses contributions aux institutions faisant partie du système.
- **La viabilité financière accrue du système et de ses établissements.** La différenciation contribue à cet objectif en réduisant les dépenses en double, en misant sur les investissements qui renforcent les acquis de chaque institution, et en concentrant les ressources sur les objectifs de qualité et d'accès de la province.

Le succès de la stratégie de différenciation de l'Ontario dépend de la portée provinciale de nos objectifs communs. La contribution de chaque institution à l'accomplissement de ces objectifs varie. La différenciation reflète et intensifie les profils uniques d'apprentissage et de recherche de chaque établissement, tout en favorisant les gains de rendement dans l'ensemble du système.

## Tenir la barre

Nous croyons que la différenciation est plus efficace lorsqu'elle est coordonnée et soutenue au niveau du système, avec une main ferme à la barre de son développement dans les institutions participantes.

Il serait tentant de dire : laissons la différenciation se réaliser naturellement et librement dans chaque institution autonome et individuelle. Voilà comment se concrétisera l'innovation, se réaliseront les aspirations, l'adhésion sera facilitée et l'agilité sera déployée. Cette approche soulève trois problèmes.

Tout d'abord, la différenciation est par définition relationnelle plutôt qu'individualiste. Une institution ne peut se dire différenciée (ou le devenir) sur la base d'une série démontrable de caractéristiques ou de l'atteinte d'un rendement (dans certains secteurs de programme ou initiatives d'accès, l'intensité de la recherche ou l'excellence des programmes de premier cycle). Elle peut seulement se différencier si elle démontre que les autres institutions ne possèdent pas sa série de caractéristiques ou n'a pas obtenu ce rendement. Cela peut en retour cadrer avec un aspect unique de la région que l'université dessert (son économie ou sa démographie) ou être précisé au moyen de données qui révèlent la différence. En raison de sa nature, la différenciation est une question de comparaison et de contraste.

Deuxièmement, si la différenciation est une stratégie pour atteindre les objectifs de la province et du système, alors une différenciation locale dirigée exclusivement par chaque institution n'accomplirait ces objectifs que de façon accidentelle et inefficace.

En troisième lieu, l'expérience antérieure en Ontario a révélé qu'en l'absence d'une main à la barre, les institutions gravitent vers l'homogénéité au lieu de viser la diversité. Le groupe d'experts réuni en 2013 par le COQES, qui a examiné les EMS prototypes, a signalé qu'en général, les ententes soumises par les institutions tendaient vers une plus grande homogénéisation du système selon les préférences exprimées par le personnel enseignant pour la recherche et les études supérieures, au lieu d'accroître la différenciation institutionnelle (COQES, 2013a).

Même si nous préconisons une solide main à la barre pour définir la différenciation afin d'atteindre les objectifs de la province, nous croyons aussi qu'une approche de différenciation exclusivement ou exagérément centralisée a peu de chance de réussir. Les institutions, individuellement et collectivement, doivent avoir voix au chapitre dans le développement de la différenciation. Elles possèdent la perspective locale pour réagir et adapter leurs programmes et activités à la région et à la population qu'elles servent. La différenciation réussie nécessite donc un partenariat entre la province et les institutions. Depuis notre premier rapport en 2010, deux outils au potentiel puissant ont été élaborés pour faciliter la différenciation en partenariat avec les institutions.

Le premier est la négociation réussie en 2014 de la première série d'EMS, qui reposent sur la compréhension actuelle des contributions différenciées de chaque établissement aux besoins collectifs de l'Ontario. Ces ententes traduisent les différents mandats et priorités de chaque institution. Par exemple, l'Université Algoma, la plus récente et la plus petite de l'Ontario, a défini une mission axée sur l'enseignement et l'apprentissage au premier cycle, en mettant particulièrement l'accent sur les services à la population autochtone. L'EMS de l'Université de Windsor de taille moyenne souligne son importance dans sa région et les services qu'elle y offre. L'Université de Toronto, la plus grande et la plus prestigieuse de la province, réaffirme son partenariat avec le gouvernement et son engagement à

long terme envers son statut d'établissement de recherche d'importance internationale offrant une vaste gamme de programmes.

Le second outil est l'examen du modèle de financement des universités, soit le levier le plus puissant dont dispose le gouvernement pour mettre en œuvre ses objectifs de différenciation. Selon le MESFP, « appuyer le processus existant de différenciation énoncé dans l'entente de mandat stratégique de chaque université » est l'un des principes sous-tendant cet examen (MFCU, 2013; 2015). Une consultation approfondie, dirigée en 2015 par l'ancienne sous-ministre Suzanne Herbert, a dégagé une foule d'idées sur la façon de reconnaître le rôle distinct de chaque université dans le modèle de financement.

## Forces de l'homogénéisation

À de nombreux égards, voulus ou non, l'homogénéité est à la base de la stratégie d'investissement et des outils de politique que l'Ontario a élaborés et appliqués par le passé à l'échelle du système. Dans la législation, les pouvoirs et les objectifs des universités sont presque tous identiques et essentiellement inconditionnels<sup>1</sup>. Il n'y a qu'une seule formule de financement, qui comporte une série de règles et d'équations communes par rapport auxquelles toutes les institutions cherchent à maximiser leur part des recettes disponibles. Une politique unique sur les droits de scolarité est appliquée partout dans la province ainsi qu'un tarif relativement homogène. Toutes les institutions sont généralement admissibles à chaque dollar marginal de nouvelles ressources budgétaires, comme les fonds pour les études postsecondaires ou les soutiens pour les étudiants sous-représentés.

Appliquer les mêmes mesures et la même formule à toutes les institutions bénéficiaires est la méthode traditionnelle par défaut utilisée dans les régimes de financement du secteur public. Cette méthode est simple à gérer et facile à défendre au nom de l'équité, mais ce n'est pas une approche particulièrement efficace pour favoriser la différenciation des entités bénéficiaires.

Malgré l'influence de longue date exercée par ces outils et les tendances d'homogénéisation, il existe actuellement un niveau surprenant de différenciation mesurable dans le système.

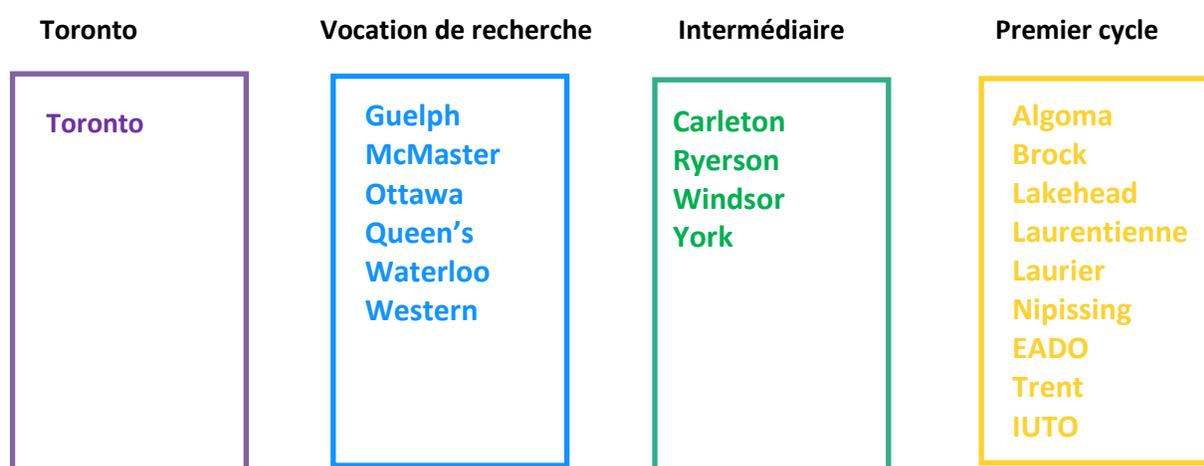
---

<sup>1</sup> Il y a seulement quatre exceptions notables : la *Loi sur l'Université Algoma* lui confère une mission particulière d'enseignement de premier cycle, principalement auprès des communautés autochtones; les programmes de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario (EADO) se concentrent sur les arts et le design; l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario (IUTO) est mandaté pour offrir des programmes professionnels et la réorientation vers les collèges; et l'Université Ryerson cible les programmes d'études appliquées.

## Les données constituent le point de départ

Nous amorçons la différenciation en Ontario non sur une table rase, mais avec un système postsecondaire fonctionnel et mature. L'approche à privilégier pour accroître la différenciation dans ce système mature consiste à faire fond sur les acquis de chaque institution ou groupe d'institutions ayant un profil similaire (ces deux approches ne sont pas mutuellement exclusives).

Quels sont les profils différenciés existants des institutions provinciales? Dans notre rapport de 2013, *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*, nous avons exposé l'état de la différenciation des universités en utilisant les mesures traditionnelles de l'intensité de la recherche et des études postsecondaires. D'après ces mesures, nous avons défini les quatre catégories d'universités suivantes :



C'est un bon point de départ même si le résultat est incomplet, car il concerne seulement l'une des deux missions des universités : la recherche. Notre rapport de 2010, *Les avantages d'une plus grande différenciation du secteur universitaire ontarien*, a souligné la nécessité d'accorder une valeur égale aux contributions des universités à l'enseignement et à la recherche (Weingarten et Deller, 2010). En fait, étant donné la prédominance de la composante de recherche, il fallait insister sur l'importance égale de l'enseignement. Fait intéressant, le gouvernement de l'Ontario met actuellement l'accent sur la mission d'enseignement : la qualité, c.-à-d. la matière apprise et l'expérience étudiante globale. Dans son rapport sur la réforme du financement présenté au Ministère, Suzanne Herbert a précisé : « Le ministère devrait examiner tous ses investissements sous l'angle des résultats. Les objectifs que le ministère souhaite atteindre grâce au financement fondé sur les résultats doivent absolument être clairs. Il faut commencer par mettre l'accent sur la réussite des étudiants de premier cycle » (MFCU, 2015).

Pour approfondir l'analyse de la différenciation, il faut examiner celle qui existe dans le système en tenant compte de la mission d'enseignement et de l'effectif étudiant servi dans les 20 universités.

Par ailleurs, puisque notre rapport de 2013 ciblait l'intensité de la recherche et des études postsecondaires, il a faussement donné à penser que nous classions les universités, dont certaines sont nettement plus axées sur la recherche que d'autres. Cependant, notre but n'était pas de classer, mais

plutôt de décrire et de mieux cerner les universités, afin de tirer parti de la différenciation observable et d'accomplir les objectifs provinciaux. En réalisant cet exercice avec un ensemble de données élargi et en ciblant à la fois les missions d'enseignement et d'apprentissage, il sera possible de mieux saisir la contribution de chaque université. La différenciation décrit la façon dont les institutions diffèrent, et non lesquelles sont meilleures. Dans ses différents exposés et sa recherche, le COQES n'a cessé de souligner l'importance de l'enseignement, dont la valeur et l'importance sont égales à celles de la recherche pour l'éducation postsecondaire.

Pour broser un tableau plus équilibré et complet de la différenciation entre les 20 universités, nous avons compilé les données disponibles qui montrent la différenciation dans la mission d'enseignement, que nous avons organisée selon quatre dimensions :

- **équité d'accès** : inscription de groupes sous-représentés et d'Ontariens issus de milieux socioéconomiques modestes;
- **demande** : préférence des étudiants et choix de l'université;
- **parcours d'apprentissage** : environnement d'apprentissage, expérience étudiante et taux d'achèvement des études;
- **résultats des diplômés** : réussite sur le marché du travail et remboursement des prêts étudiants.

Le tableau 1 présente les indicateurs de données individuels qui ont servi à définir le profil de chaque université dans les quatre dimensions relatives à la mission d'enseignement exposées ci-dessus, ainsi que la dimension de l'intensité de la recherche décrite dans notre étude de 2013.

**Tableau 1 : Indicateurs et dimensions de la différenciation des universités**

<b>ÉQUITÉ D'ACCÈS</b>	<b>DEMANDE</b>
% d'étudiants de première génération	Rapport entre les candidats et les étudiants inscrits
% d'étudiants autochtones	% de candidats obtenant leur premier choix
% d'étudiants handicapés	% d'étudiants d'autres provinces
% d'étudiants francophones	% d'étudiants étrangers
Taux de participation au RAFEO	% d'étudiants admis avec une moyenne >75 %
% d'étudiants à temps partiel	
<b>PARCOURS D'APPRENTISSAGE</b>	<b>RÉSULTATS DES DIPLÔMÉS</b>
Taux de persévérance de la 1 <sup>re</sup> à la 2 <sup>e</sup> année	Taux d'emploi des diplômés
Taux de diplomation	Gains moyens des diplômés
% de classes de < 30 étudiants	Taux de carence de paiement des prêts
% d'étudiants de première cycle ayant eu une bonne expérience	
% d'étudiants de cycles supérieur ayant eu une bonne expérience	
<b>INTENSITÉ DE LA RECHERCHE</b>	
% de diplômés titulaires d'un doctorat	
Revenu de la recherche subventionnée par membre du personnel enseignant	
Nombre total de publications par membre du personnel enseignant	
Nombre total de citations par membre du personnel enseignant	
Incidence de la recherche : Cotes selon l'indice de Hirsch	

Notre rapport examine et analyse ces données au niveau agrégé afin de mieux comprendre la différenciation institutionnelle. Avant de commencer, il importe d'apporter certaines précisions au sujet des données.

- **S'agit-il des bonnes données?** Nous croyons qu'un examen des deux principales missions des universités (la recherche et l'enseignement<sup>2</sup>) est pertinent. Les éléments d'information sur lesquels nous basons pour effectuer l'examen se limitent bien entendu à ceux que nous avons recueillis et qui nous sont accessibles. Ils sont de qualité suffisamment robuste pour justifier leur inclusion. Par exemple, les données institutionnelles sur les résultats d'apprentissage seraient les bienvenues, mais n'ont pas encore été collectées. Des données sur la commercialisation et les brevets (aspects importants de la mission de recherche) sont colligées et accessibles, mais sont considérées par beaucoup comme insuffisamment robustes pour être utiles. Des données sur la mobilité des étudiants sont recueillies, mais ne sont pas du domaine public, et nous n'y avons pas accès.

Malgré ces limites, nous avons regroupé des données représentatives pour élaborer les cinq dimensions présentées au tableau 1. Elles sont révélatrices de nos universités. À l'avenir, nous nous attendons à ce que la gamme des données accessibles s'améliore, ce qui nous permettra de préciser le contexte. D'après l'expérience antérieure, ces progrès seront réalisés lentement, soit sur un long horizon. Il y a cependant lieu de les accélérer.

Si l'on s'en tenait à l'autre éventualité – attendre d'effectuer une analyse jusqu'à ce que les données soient complètes et perfectionnées –, on resterait en marge à perpétuité sans approfondir nos connaissances.

- **Les données sont-elles suffisamment robustes?** Les données dans ce rapport proviennent essentiellement des sources les plus fiables : les universités et les gouvernements fédéral et provincial. La majorité des données que nous utilisons sont du domaine public. Nous avons seulement employé des extractions de données personnalisées dans cinq cas.

Les mesures que nous utilisons ne sont pas parfaites. Certaines données sont autodéclarées (p. ex. les déclarations volontaires d'étudiants autochtones). D'autres sont tirées de sondages, dont le taux de réponse serait idéalement plus élevé afin de constituer un échantillon représentatif (p. ex. les données sur l'emploi des diplômés sont tirées d'un sondage avec un taux de réponse de 30 %) et d'autres sont faussées par leur variabilité définitionnelle ou méthodologique (p. ex. chaque institution établit et déclare sa propre définition non normalisée d'étudiant à temps partiel).

Dans tous les cas, nous estimons que les données dans ce rapport sont suffisamment robustes pour donner des indications significatives et exactes sur les caractéristiques et la différenciation des institutions. Cela est particulièrement le cas de notre exercice d'agrégation des données dans les cinq dimensions, de sorte qu'une seule mesure n'influence pas indûment les observations formulées sur une institution ou un groupe d'institutions. Ainsi, le corps de notre rapport et l'analyse reposent sur des données agrégées. Le lecteur voulant examiner de façon

---

<sup>2</sup> Nous reconnaissons une troisième mission : le service, sans toutefois l'analyser. L'enseignement et la recherche constituent les principales activités des universités (collectivement, elles comptent pour 80 % du temps du personnel enseignant dans la plupart des modèles) et sont les deux missions expressément financées à la fois par les droits de scolarité et le gouvernement dans notre système public.

détaillée les données individuelles sous-jacentes peut consulter les annexes 1 (indicateurs d'enseignement) et 2 (indicateurs de recherche).

Nous sommes conscients que certains lecteurs rejetteront nos interprétations et critiqueront les lacunes dans les données. Nous leur demandons cependant de nous aider à étoffer et à améliorer l'information émanant des institutions et des gouvernements pour que tous les intéressés disposent de données robustes, afin de mieux comprendre et gérer le système.

- **Est-ce que les données sont révélatrices du rendement des universités, l'objet de notre étude?** Notre objectif est de décrire, pour chaque université, ses activités, ses résultats et la population qu'elle sert. Donc, notre intention est de nature descriptive. Nous espérons que les descriptions serviront à cerner les possibilités de différenciation.

Il importe de préciser que les principaux déterminants des différences observables dans les données colligées ne découlent pas foncièrement ou exclusivement du « rendement » institutionnel. Par exemple, la concentration d'étudiants francophones dans quelques universités résulte évidemment de la politique provinciale de longue date, selon laquelle ces universités sont désignées bilingues et bénéficient d'un soutien pour l'aménagement linguistique. Le pourcentage d'étudiants qui se déclarent autochtones est corrélé à la répartition des populations autochtones dans la province. Voilà le genre d'impacts observables auxquels on peut s'attendre d'une intervention de politique du gouvernement (la langue française – exemple rare et révélateur du soutien différencié) ou de la réponse d'une institution à un besoin local (les étudiants autochtones). Répétons que notre but est de décrire et de comprendre la situation actuelle ainsi que de saisir les occasions de l'améliorer.

Cela dit, certains ne résisteront pas à la tentation d'utiliser les données pour effectuer un classement. Nous les incitons à ne pas le faire. Nous n'avons accordé aucune valeur de classement aux différentes dimensions définies dans ce rapport.

- **Est-ce une question de chiffre?** Pour chacune des 20 universités, nous présentons nos indicateurs sous forme de proportion, de taux ou de pourcentage, au lieu de chiffres absolus. Par exemple, bien que l'Université de Toronto compte le plus d'étudiants étrangers parmi les universités ontariennes (9 870), l'Université Algoma (avec seulement 259 étudiants étrangers) en compte proportionnellement plus dans son effectif que l'Université de Toronto. Nous déclarons le taux proportionnel (19 % de l'effectif total d'Algoma par rapport à 13 % pour Toronto). D'après les chiffres absolus, l'Université de Toronto accueille beaucoup plus d'étudiants étrangers qu'Algoma. Alors pourquoi ne pas déclarer les chiffres absolus?

Si nous le faisons, l'Université de Toronto et quelques autres grandes institutions afficheraient constamment un taux supérieur pour nos indicateurs comparativement aux autres universités qui, en raison de leur petite taille, afficheraient un volume ou une présence faible dans un domaine quelconque. Cela peut sembler avantager les grandes institutions (comme dans l'exemple des étudiants étrangers) et les désavantager collectivement dans d'autres cas (p. ex. la déclaration du nombre absolu des défauts de paiement engendrerait un taux supérieur pour les grandes universités par rapport à un taux relatif, pour lequel le nombre absolu de défauts est divisé par la population globale des emprunteurs de l'institution).

Nous ne montrons pas la taille de chaque institution, le nombre d'étudiants servis ou celles qui présentent certaines caractéristiques mesurables, mais plutôt le caractère de chaque institution, ses priorités, et son orientation stratégique et en matière de service. Nous ne nous arrêtons pas à sa taille, mais à ce qui la distingue des autres institutions ou la rend semblable, ce qui peut seulement être révélé par une analyse basée sur des proportions ou des taux.

- **Destinataires du rapport :** Notre intention est de décrire les universités afin d'aider le gouvernement et les institutions à tracer un chemin pour accroître la différenciation du système universitaire de l'Ontario. Les mécanismes pour ce faire prennent les formes suivantes : plans stratégiques institutionnels, formule de financement du gouvernement, prochaine ronde des EMS, plans d'inscription et approbation des programmes.

Notre intention dans ce rapport n'était pas de créer un guide de sélection universitaire pour les candidats. Nous visons un large lectorat, dont bien entendu les étudiants qui, en définitive, bénéficieraient de meilleurs programmes, de plus de choix et de frais durables grâce à une stratégie de différenciation mise en œuvre avec efficacité. Ainsi, les indicateurs et dimensions retenus dans notre étude ne servent pas de guide de sélection universitaire ou de barème de classement public, et nous ne les avons pas élaborés à ces fins.

## Analyse des données

Dans les lignes qui suivent, les données agrégées sont présentées pour les cinq dimensions en utilisant deux différentes approches. La première porte sur les tendances de différenciation entre les quatre catégories d'universités définies en 2013. La seconde examine chaque université individuellement en fonction des cinq dimensions d'enquête proposées. Nous tirons des conclusions à la fin du rapport.

### Approche 1 : Tendances dans les quatre catégories

Nous utilisons un tableau thermique élémentaire (voir le tableau 2 ci-après) pour montrer les tendances dans les quatre catégories d'universités définies dans le rapport, *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*. Le tableau renferme les 24 indicateurs, répartis entre les cinq dimensions d'enquête. Pour chaque indicateur, les institutions sont classées en fonction de l'ordre de leurs forces, niveau d'activité ou présence. Les universités ne sont pas identifiées dans le tableau<sup>3</sup> pour inciter le lecteur à s'arrêter aux différentes couleurs et tendances dans les quatre catégories et pour éviter toute tentative de classement. Nous utilisons les couleurs qui ont été attribuées aux différentes catégories dans notre rapport sur l'intensité de la recherche de 2013.

---

<sup>3</sup> À l'exception bien entendu de l'Université de Toronto, qui est la seule dans la catégorie violet.

Toronto	Vocation de recherche	Intermédiaire	Premier cycle
Toronto	Guelph McMaster Ottawa Queen's Waterloo Western	Carleton Ryerson Windsor York	Algoma Brock Lakehead Laurentienne Laurier Nipissing EADO Trent IUTO

Les cellules non ombrées correspondent aux rares cas où des données n'étaient pas disponibles pour toutes les universités d'une catégorie.

Le tableau révèle une forte tendance dans la dimension de l'intensité de la recherche, car c'est sur cette base que les quatre catégories ont initialement été définies. Ces quatre catégories sont-elles aussi utiles pour examiner les caractéristiques de la mission d'apprentissage des universités qu'elles l'étaient pour l'intensité de la recherche? Voilà la question à laquelle le tableau tente de répondre.

Le tableau thermique est présenté à la page suivante. Nous en examinons les implications à la section « Exposé » du rapport.



## Approche 2 : Profils des institutions individuelles

Dans les pages qui suivent, nous offrons une représentation visuelle du profil différencié de chaque université. Vous pouvez consulter la version dynamique de ces visualisations [ici](#).

Les visualisations permettent de saisir rapidement le profil de chaque université dans les cinq dimensions. Quelle université accueille proportionnellement plus d'étudiants sous-représentés et laquelle en accueille moins? Quelle université est plus axée sur la recherche et laquelle l'est moins? Quel est l'écart des résultats chez les étudiants entre les différentes institutions?

Pour agréger les 24 indicateurs en fonction des cinq dimensions illustrées dans les figures 1 à 20, nous avons en premier normalisé les valeurs des données entre les 20 universités pour chaque indicateur. Les cotes normalisées indiquent si les différences entre les universités pour chaque indicateur sont modestes ou prononcées. Nous avons ensuite établi une moyenne pour les valeurs normalisées des indicateurs sous-jacents à chacune des cinq dimensions descriptives illustrées dans le tableau 1. Les résultats de chaque université sont présentés à l'échelle dans des cercles concentriques, qui montrent l'écart dans les unités standards (ou cotes Z)<sup>4</sup> par rapport à la moyenne. Les cercles en gras dans chaque visualisation représentent la moyenne du système.

Les valeurs des cotes Z sont présentées dans le tableau 3 qui suit immédiatement les 20 figures.

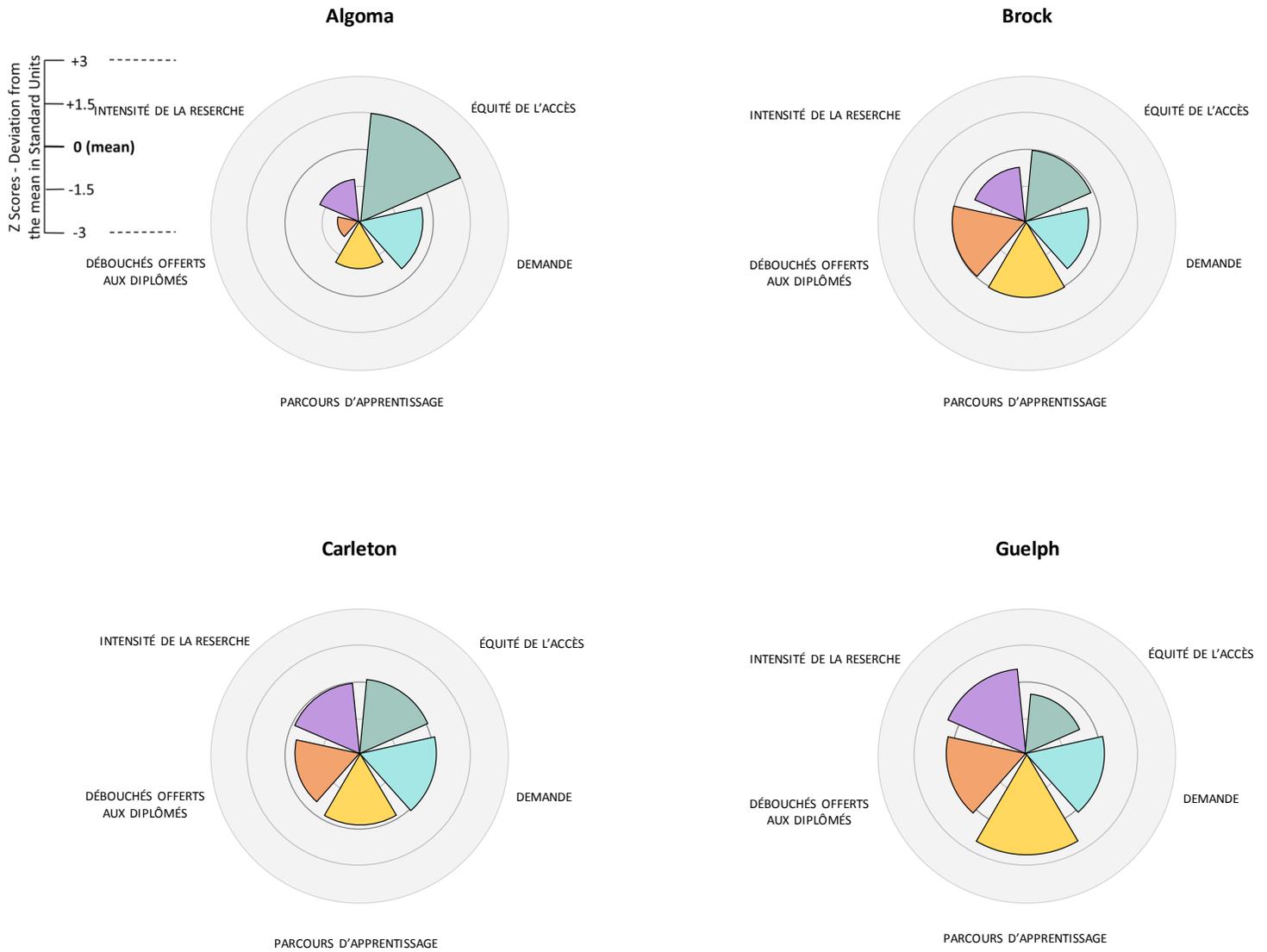
---

<sup>4</sup> Si une institution obtient une cote Z de 0 pour une dimension, elle se situe dans la moyenne du système pour cette dimension. Une cote Z plus élevée que 0 indique une force supérieure à la moyenne dans cette dimension, tandis qu'une cote Z sous 0 dénote une force inférieure à la moyenne. La valeur numérique associée à chaque cote Z correspond à l'écart-type par rapport à la moyenne.

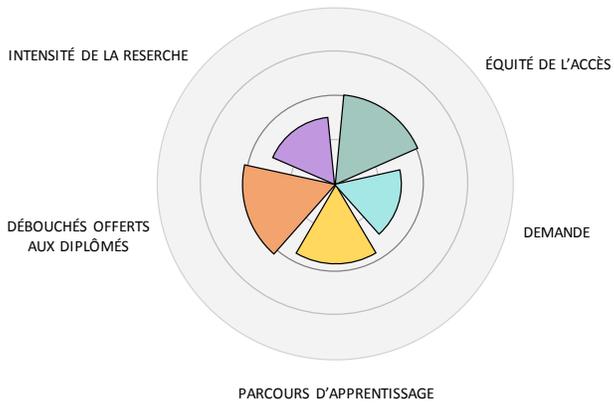
## Figures 1 à 20

Voir le tableau 1 pour la liste des indicateurs sous-jacents.

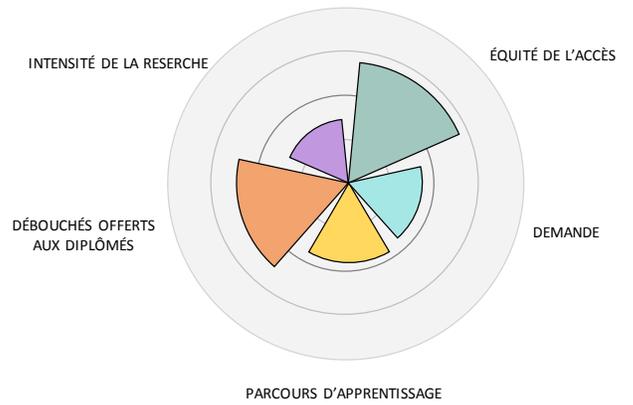
### Profil de 20 universités dans les cinq dimensions de données



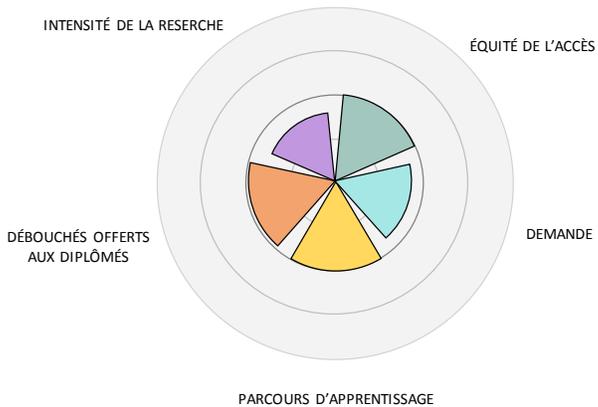
### Lakehead



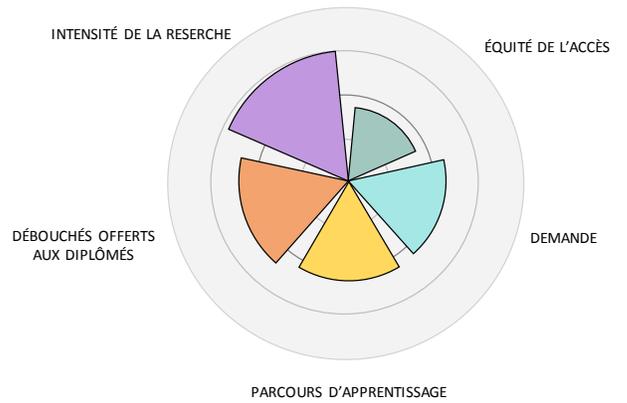
### Laurentian



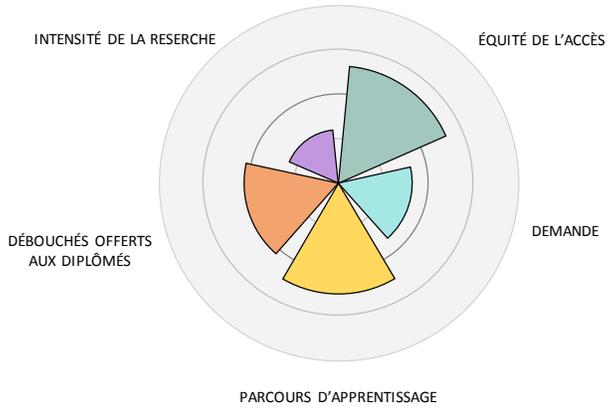
### Laurier



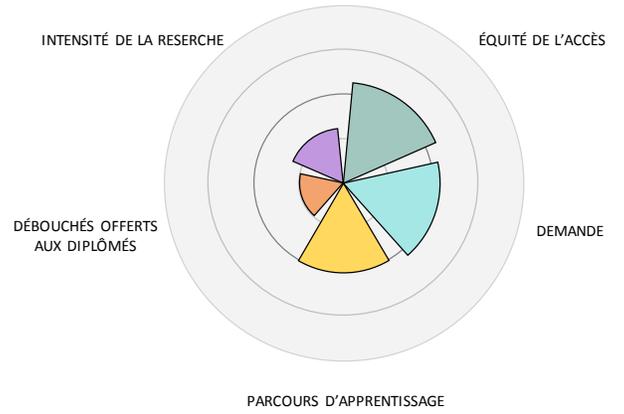
### McMaster



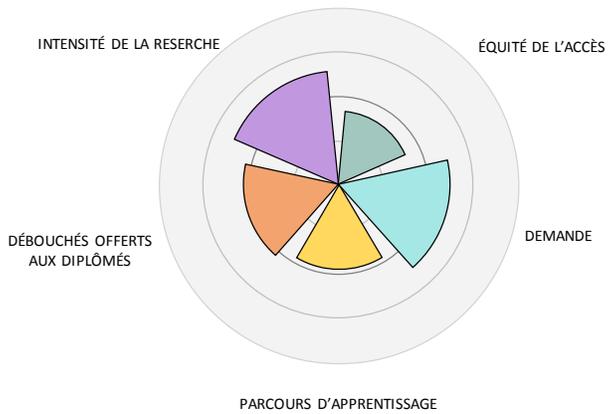
### Nipissing



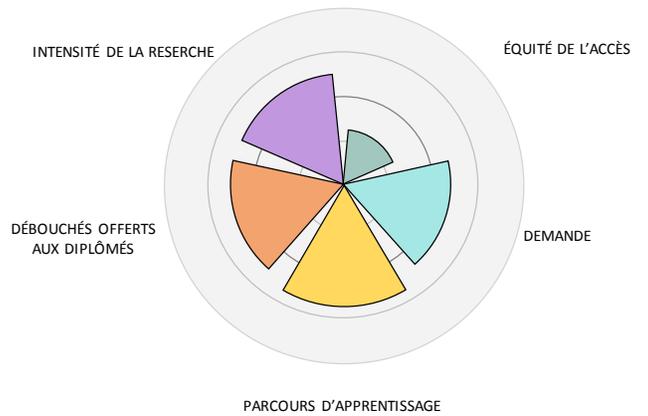
### OCADU



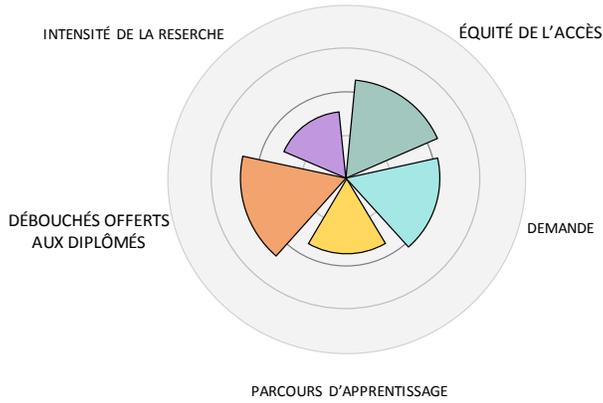
### Ottawa



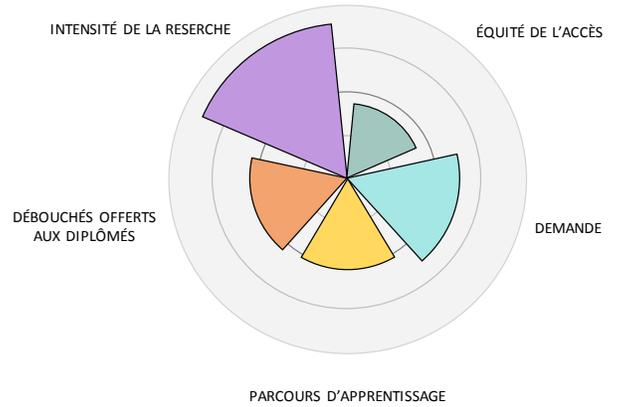
### Queen's



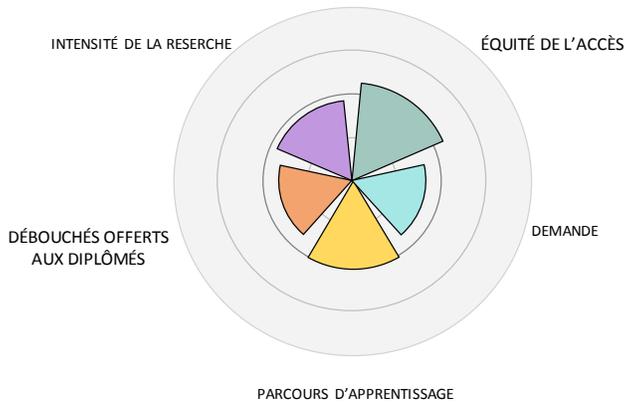
### Ryerson



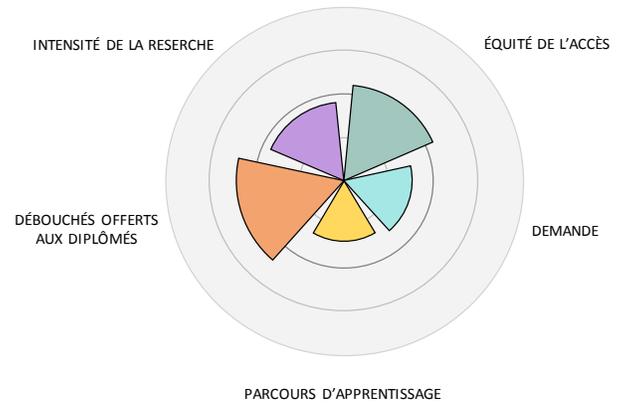
### Toronto



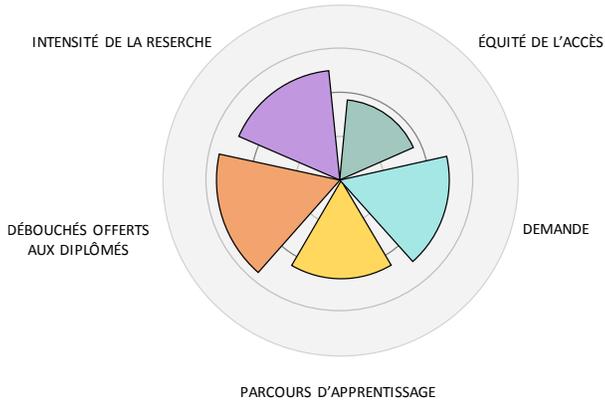
### Trent



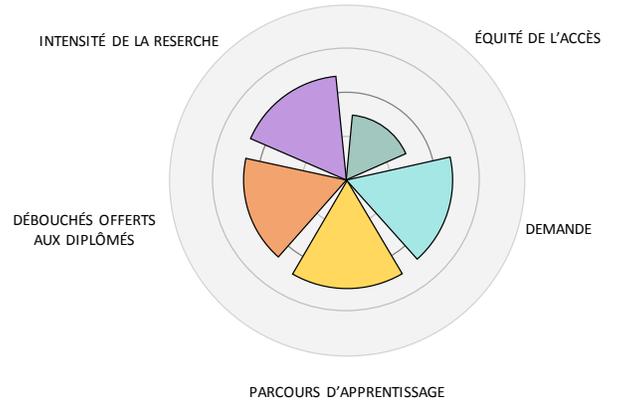
### UOIT



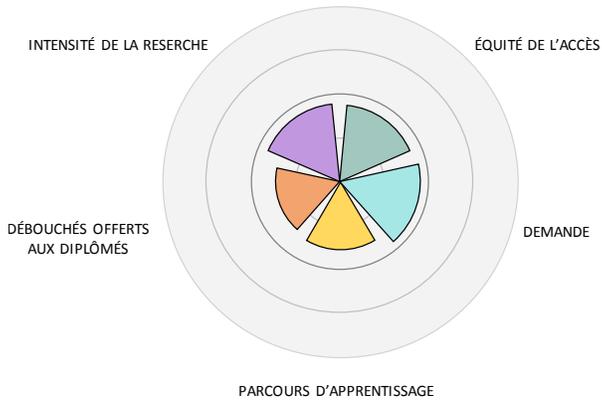
### Waterloo



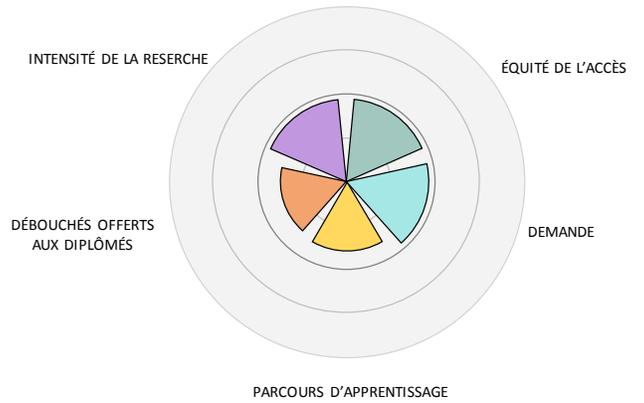
### Western



### Windsor



### York



Le tableau 3 montre les valeurs des cotes Z présentées dans les figures 1 à 20 aux pages précédentes. La colonne de droite montre, pour chaque université, le niveau d'écart dans ses cotes Z pour les cinq dimensions. Le tableau présente les universités dont le profil est relativement équilibré dans les cinq dimensions et celles dont le profil est moins équilibré. Les figures 1 à 20 illustrent aussi visuellement ces résultats selon la « rondeur » du cercle de chaque institution.

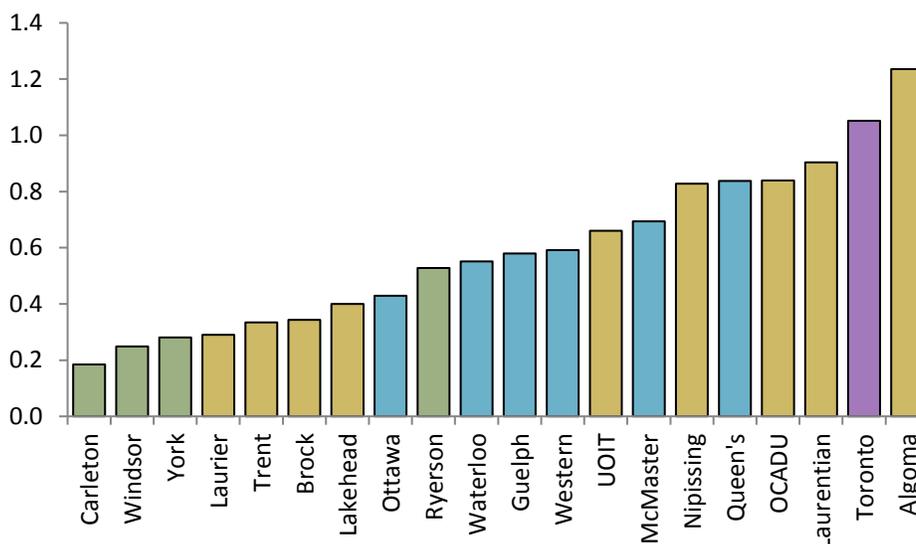
**Tableau 3 : Cotes Z moyennes normalisées et écart**

	Équité d'accès	Demande	Parcours d'apprentissage	Résultats des diplômés	Intensité de la recherche	Écart-type
Algoma	1,1	-0,4	-1,1	-2,2	-1,3	<b>1,2</b>
Brock	-0,1	-0,4	0,1	0,0	-0,8	<b>0,3</b>
Carleton	0,0	0,1	-0,1	-0,4	-0,1	<b>0,2</b>
Guelph	-0,5	0,2	1,1	0,2	0,5	<b>0,6</b>
Lakehead	0,0	-0,7	-0,3	0,2	-0,7	<b>0,4</b>
Laurentienne	1,3	-0,5	-0,3	0,8	-0,8	<b>0,9</b>
McMaster	-0,5	0,3	0,4	0,7	1,4	<b>0,7</b>
Nipissing	0,8	-0,5	0,7	0,2	-1,2	<b>0,8</b>
EADO	0,3	0,3	0,0	-1,5	-1,1	<b>0,8</b>
Ottawa	0,1	0,8	-0,2	0,2	0,8	<b>0,4</b>
IUTO	0,3	-0,7	-0,9	0,6	-0,3	<b>0,7</b>
Queen's	-1,0	0,6	1,1	0,8	0,7	<b>0,8</b>
Ryerson	0,2	0,2	-0,4	0,6	-0,7	<b>0,5</b>
Toronto	-0,4	0,8	0,1	0,3	2,3	<b>1,1</b>
Trent	0,2	-0,5	0,0	-0,5	-0,2	<b>0,3</b>
Waterloo	-0,3	0,7	0,3	1,2	0,8	<b>0,6</b>
Western	-0,7	0,6	0,7	0,5	0,6	<b>0,6</b>
Laurier	-0,1	-0,4	0,0	-0,1	-0,7	<b>0,3</b>
Windsor	-0,4	-0,3	-0,7	-0,8	-0,3	<b>0,2</b>
York	-0,2	-0,2	-0,6	-0,8	-0,2	<b>0,3</b>
<b>Écart-type</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	

Cette colonne se trouve aussi dans la figure 21 ci-après.

La figure ci-dessous montre l'écart dans les résultats associés aux cinq dimensions pour chaque université, qui est présenté dans la colonne de droite du tableau 2. Plus l'écart est faible (mesuré en tant qu'écart-type dans les cinq dimensions examinées), mieux équilibrée est l'université. Dans les figures 1 à 20, cette caractéristique est illustrée par la « rondeur » du cercle de chaque institution.

**Figure 21 : Écart-type dans les cinq dimensions**



## Exposé

### Équilibre de la perspective axée sur les données

Notre rapport de 2013 s'attardait à l'intensité de la recherche et des études postsecondaires. Le présent rapport étoffe la perspective relative à la différenciation des institutions. Nous nous arrêtons maintenant aux profils des 20 universités dans les cinq dimensions, qui se rapportent aux missions de recherche et d'enseignement. Nous formulons aussi des suggestions fondées sur des données probantes afin de poursuivre le travail à l'avenir.

### Reconnaître et financer l'équité d'accès à titre d'important facteur de différenciation

Pour l'ensemble des institutions, les données sur l'équité d'accès révèlent une importante caractéristique de la différenciation. Le tableau thermique (tableau 2) et les visualisations pour chaque institution (figures 1 à 20) montrent que l'importance qu'elle accorde à l'équité d'accès constitue le facteur d'équilibrage le plus évident de l'intensité de la recherche. De fait, l'équité d'accès est corrélée négativement aux quatre autres dimensions mesurées. Il s'agit d'une caractéristique déterminante pour la diversité institutionnelle.

**Tableau 4 : Coefficients de corrélation des cinq dimensions<sup>5</sup>**

	Équité d'accès	Demande	Parcours d'apprentissage	Résultats des diplômés	Intensité de la recherche
Équité d'accès					
Demande	-0,56				
Parcours d'apprentissage	-0,53	0,48			
Résultats des diplômés	-0,34	0,31	0,47		
Intensité de la recherche	-0,66 <sup>6</sup>	0,76	0,41	0,48	

Les universités prééminentes sur le plan de l'équité d'accès étaient des institutions de premier cycle et certaines institutions régionales ou intermédiaires. Ces universités servent une plus grande proportion d'étudiants qui, par le passé, étaient sous-représentés dans le secteur universitaire. Elles admettent aussi des étudiants ayant une moyenne inférieure, dont les taux de persévérance et de diplomation sont inférieurs (dans la dimension du parcours d'apprentissage) et les taux de défaut de paiement sont supérieurs (dans la dimension des résultats des diplômés). Cependant, elles ne suscitent pas la forte demande étudiante comme les universités à vocation de recherche, qui peuvent attirer et constituer les cohortes d'arrivée les plus nombreuses.

La différenciation offre l'occasion d'orienter, d'équiper et de financer les institutions pour qu'elles fournissent à leur important effectif étudiant diversifié l'accès aux études universitaires et la chance de réussir une fois admis. Les outils de gestion que la province crée au moyen des EMS et de l'examen de la formule de financement présentent des occasions de renforcer ces soutiens.

Bien entendu, les universités à vocation de recherche comptent un grand nombre d'étudiants issus de groupes sous-représentés, mais proportionnellement en accueillent moins. Les profils de leur effectif étudiant plus nombreux et de leur campus sont différents.

<sup>5</sup> Les coefficients de corrélation mesurent l'évolution parallèle de deux ensembles de valeurs. Dans notre cas, les deux ensembles sont les valeurs institutionnelles au niveau des dimensions pour chaque jumelage possible de ces dimensions. Les résultats de chaque jumelage sont exprimés en chiffres se situant entre -1 et 1 dans le tableau 4. Une corrélation positive dénote l'augmentation parallèle des valeurs d'une dimension et de la dimension jumelée. Une corrélation négative indique que lorsque les valeurs d'une dimension augmentent, celles de la dimension jumelée diminuent. Plus le résultat est près de 1 ou -1, plus étroit est le lien positif ou négatif. Par contre, plus le résultat est près de 0, moins il existe de lien entre les valeurs des deux dimensions.

<sup>6</sup> Une seule institution à vocation de recherche, l'Université d'Ottawa, affiche une cote d'équité d'accès supérieure à la moyenne du système. Ce résultat est attribuable à sa dimension francophone, qui reflète sa situation géographique et la grande incidence du soutien à la langue française que lui offre le gouvernement. Si l'accès de la population francophone était omis du calcul des coefficients de corrélation, la corrélation négative entre l'intensité de la recherche et l'équité d'accès serait encore plus élevée, s'élevant à -0,72.

### **Apprentissage réussi dans toutes les institutions**

Nous préconisons une large marge de manœuvre pour que les institutions et le personnel enseignant élaborent des approches, des styles et des modalités différents pour les activités d'enseignement et d'apprentissage. Sur le plan des résultats d'apprentissage – l'acquisition non seulement du savoir disciplinaire, mais aussi des aptitudes cognitives de base et supérieures et des qualités personnelles –, l'objectif visé est que tous les étudiants dans tous les programmes dans l'ensemble des universités soient bien outillés et prêts à percer le marché du travail. En Ontario, comme l'a clairement indiqué le gouvernement, on met actuellement l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et de l'expérience étudiante en général.

L'Ontario a amorcé un processus pour mesurer directement les résultats d'apprentissage non liés à la discipline des étudiants de la province. Dans les classes à l'échelle provinciale, le COQES se concerte avec les professeurs et administrateurs des universités et collèges pour mettre à l'essai différents outils novateurs d'évaluation formative. Le Consortium sur l'évaluation des résultats d'apprentissage du COQES expérimente des rubriques, des portfolios électroniques et des listes de vérification pour créer une trousse d'outils pour les méthodes d'évaluation valides et fiables.

Au niveau institutionnel et sectoriel, le COQES réalise d'importants essais sur le terrain en partenariat avec les collèges et universités pour évaluer la valeur ajoutée d'un titre postsecondaire, soit de l'admission à la diplomation. Il pilote l'utilisation de tests d'évaluation à grande échelle, tels que l'outil d'évaluation de la littératie, de la numératie et des compétences en résolution de problèmes, [Éducation et compétences en ligne](#); ainsi qu'[HElghten](#) et [Collegiate Learning Assessment](#), deux tests des aptitudes à la pensée critique.

Entre-temps, nous avons réuni les mesures et les indicateurs provisoires disponibles pour élaborer les dimensions du parcours d'apprentissage et des résultats des diplômés. Nous collaborons avec chaque université pour renforcer ces résultats dans l'ensemble du système. Pour ce faire, il faut comprendre en priorité la diversité des points de départ de l'effectif étudiant des 20 universités. Répétons que certaines universités peuvent servir proportionnellement un effectif étudiant plus complexe ayant des besoins plus complexes, et il faut les appuyer pour qu'elles répondent à ces besoins. Chaque étudiant, quelle que soit l'université fréquentée, doit parvenir au point d'aboutissement avec d'excellents résultats.

### **Renforcer le rôle des universités régionales**

Notre rapport de 2013 avait défini des universités « intermédiaires » : Carleton, Ryerson, Windsor et York. Dans notre analyse sommaire de la différenciation institutionnelle, nous ne savions pas trop comment caractériser ces institutions. La présente analyse nous a permis de le faire. Comme le montre la figure 21, les universités « intermédiaires » présentent des profils relativement équilibrés dans les cinq dimensions évaluées. Ces institutions desservent leur région sur tous les plans – enseignement, accès, recherche –, bien qu'elles n'atteignent jamais les sommets d'autres universités dans les dimensions individuelles, comme l'équité d'accès ou l'intensité de la recherche. Sur la base des données présentées ici, nous proposons de remplacer la désignation de cette catégorie par universités *régionales*, qui offrent un ensemble équilibré de programmes et de services en mettant moins l'accent sur la recherche dans leur base démographique et économique régionale. Certaines universités de premier cycle sont aussi relativement équilibrées pour ce qui est de leur rendement dans les dimensions examinées. Nous encourageons les gouvernements et ces institutions à renforcer leurs capacités

d'enseignement et d'apprentissage ou à exploiter d'autres qualités distinctives, comme l'Université Ryerson avec sa réputation croissante en matière d'innovation.

### **Concentrer l'expansion de la recherche pour en accroître l'incidence**

Toutes les universités de l'Ontario s'acquittent de la double mission d'enseignement et de recherche. Il n'est pas prévu que cette situation change, et elle ne doit pas changer. Cette double mission est l'aspect essentiel du concept universitaire.

Toutefois, l'intensité de la recherche varie de façon plus radicale entre les 20 universités (écart institutionnel supérieur par rapport à la moyenne provinciale) que dans les quatre autres dimensions. D'après les données, le système provincial peut s'adapter à la grande variation de l'intensité de la recherche. Elles montrent également que les universités ontariennes axées sur la recherche suscitent la plus forte demande étudiante : elles attirent les candidats au potentiel élevé et obtiennent de solides résultats pour leurs diplômés.

L'intensité de la recherche s'accompagne d'occasions et de coûts. À l'heure actuelle, le Canada ne finance pas adéquatement les coûts indirects de la recherche. Les répercussions en sont que pour soutenir un profil de recherche de qualité, les universités doivent réaffecter les fonds provenant des frais de scolarité et des subventions gouvernementales pour entretenir l'infrastructure de recherche. Le coût de l'intensification de la recherche serait particulièrement élevé pour les institutions d'accès équitable et de premier cycle, qui devraient concentrer une proportion croissante de leur énergie et de leurs investissements sur l'expansion de la recherche, au moment même où elles devraient miser sur l'important enjeu de l'équité d'accès et les contributions de l'enseignement. La stratégie la plus prometteuse consiste à concentrer les ressources de recherche – l'infrastructure, le financement de subvention et les études supérieures – dans les universités de recherche intensive, qui suscitent la plus forte demande étudiante.

### **Appuyer l'Université de Toronto à titre d'institution de prestige de l'Ontario**

Il est important pour l'Ontario de compter au moins une université de premier plan à l'échelle internationale. Cela comporte une incidence favorable sur l'ensemble du système et, à l'instar d'une marée, le cachet de toutes les institutions est relevé. Dans le régime de financement actuel, faute d'un cadre de différenciation plus vigoureux, il est peu probable que la province puisse appuyer deux universités ou plus au palmarès des 50 meilleures au monde<sup>7</sup>. D'après les données, seule l'Université de Toronto remplit cet important rôle dans la province.

L'Ontario finance l'Université de Toronto avec le même mécanisme et les mêmes incitatifs que ceux pour le reste du système. La province lui a demandé non seulement d'être le chef de file de la recherche et le fleuron du secteur universitaire provincial (et elle a répondu à cette demande), mais aussi d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants de premier cycle (17 % du système) dans la région qui connaît la plus forte expansion en Ontario.

---

<sup>7</sup> Dans le système postsecondaire de la Californie, sept universités recevant un appui public figurent parmi les 50 meilleures dans les classements Times Higher Education, QS World University Rankings ou de Shanghai. Ce n'est sans doute pas une coïncidence que le système californien a toujours été fortement différencié.

Une approche différenciée suppose de saisir l'occasion de réorienter les attentes en matière de financement et d'inscription, pour faire en sorte que Toronto continue d'assumer son rôle d'université unique et prééminente de l'Ontario.

### **Ententes de mandat stratégiques : saisir les occasions qu'offre une stratégie audacieuse**

Notre groupe d'experts a examiné le premier ensemble d'EMS prototypes et a signalé : « une tendance vers une plus grande homogénéisation du système en fonction des préférences au sein des universités pour la recherche et les diplômes d'études supérieures plutôt que sur une plus grande différenciation de l'établissement » (COQES, 2013a, p. 12).

Les premières EMS ratifiées, créées en collaboration par le Ministère et les institutions deux ans plus tard, reflétaient l'harmonisation accrue entre les aspirations de celles-ci et la preuve de la différenciation exposée dans le rapport. Dans l'énoncé de mission et de mandat formulé dans leur EMS, quatre des sept universités ontariennes à vocation de recherche (comme défini par le COQES) se décrivent en ces termes, alors qu'une seule des 13 institutions de premier cycle et régionales le fait. Six de ces 13 institutions (comme défini par le COQES) ont mentionné le service d'un groupe sous-représenté, l'apprentissage des adultes ou les étudiants venant d'autres établissements, comparativement à une seule université à vocation de recherche (l'Université d'Ottawa désignée bilingue).

Il est crucial que la prochaine série d'EMS donne lieu, de façon plus vigoureuse et plus audacieuse, à des missions mieux différenciées et à des parcours stratégiques. Les profils institutionnels révélés par les données de notre rapport devraient être utiles en ce sens, ainsi que les décisions connexes et en amont du gouvernement visant, par exemple, l'approbation des programmes, le financement d'immobilisations, les cibles d'inscription et les affectations pour les études supérieures.

### **Faciliter la différenciation au moyen du financement**

La différenciation doit dépasser le stade de la discussion, et les structures de financement doivent l'appuyer et l'aiguiller. Le mécanisme de financement existant est un outil uniforme qui récompense uniquement l'expansion de l'inscription, alors qu'elle est de plus en plus inatteignable pour de nombreuses institutions.

Les catégories d'universités et les données présentées dans le rapport soulèvent une série de questions élémentaires avec lesquelles évaluer les nouveaux modèles de financement, question de déterminer leur capacité à favoriser la différenciation. Ces modèles permettraient-ils de rétribuer les universités de premier cycle pour leur objectifs de service proportionnellement supérieurs à ceux d'équité d'accès, et pour la prestation d'une éducation de premier cycle de grande qualité qui appuie les étudiants dans leur parcours et vers le marché du travail? Dans quelle mesure appuieraient-ils et rétribueraient-ils les institutions régionales pour leur rendement équilibré et leurs importantes contributions régionales? À quel degré soutiendraient-ils les universités axées sur la recherche pour l'exécution de leur mission et pour l'intensification des études supérieures? Finalement, feraient-ils en sorte que l'Université de Toronto soit reconnue et appuyée pour son rôle unique d'institution de prestige du Canada et sa prééminence sur la scène internationale?

Comme le montrent la mise en place d'[ententes stratégiques de mandat](#) dans les collèges et universités de la province et la parution de son [cadre stratégique pour la différenciation](#), le MESFP a nettement signalé son intention de positionner la différenciation comme le « principal moyen stratégique au service du système d'éducation » (MFCU, 2013, p. 6). Un précédent a déjà été créé. Grâce aux soutiens délibérés de la politique et du financement, les étudiants francophones et les services à leur intention sont fortement concentrés dans trois universités (Ottawa, Laurentienne [et l'Université de Hearst qui lui est affiliée], et York). L'indicateur 1.4 à l'annexe 1 en démontre l'impact. Il s'agit d'un exemple éloquent, bien que rare, de différenciation efficace. Le temps est maintenant venu de faire preuve d'audace et de réaliser la différenciation dans l'ensemble de l'Ontario.

## Bibliographie

- Berger, J., Motte, A., et Parkin, A. (2009). *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. 4<sup>e</sup> édition. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir – Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Source : [http://www.myrobust.com/websites/trcinstitution/File/Reports/French/French\\_Executive\\_Summary\\_Web.pdf](http://www.myrobust.com/websites/trcinstitution/File/Reports/French/French_Executive_Summary_Web.pdf)
- Conseil des universités de l'Ontario (2010). *Ontario universities welcome the debate on enhancing the differentiation of universities*. Source : <http://cou.on.ca/articles/ontario-universities-welcome-the-debate-on-enhancing-the-diffrentiation-of-universities/>
- Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. (2012). *Mesures de la productivité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario – Rapport préliminaire*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2013a). *Qualité : Recentrer le débat. Rapport préparé par le Groupe d'experts chargé d'évaluer les présentations d'ententes stratégiques de mandat*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (2013b). *Indicateurs de rendement : un rapport sur la situation actuelle et sur ce que l'avenir nous réserve* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (2013). *First-year University Student Survey Master Report*. Source : [http://www.cusc-ccreu.ca/publications/2013\\_CUSC\\_FirstYear\\_master%20report.pdf](http://www.cusc-ccreu.ca/publications/2013_CUSC_FirstYear_master%20report.pdf)
- Dooley, M.D., Payne, A.A., et Robb, A.L. (2009). *L'accès à l'université et les écarts de revenu : analyse des demandes d'admission présentées par les élèves des écoles secondaires de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Gordon, C., et White, J. (2013). *Meeting Demand: Trends in autochtone Post-Secondary Education (PSE)*. Source : <http://www.queensu.ca/sps/events/conferencesandworkshops/ipp/ipp2013/bkgrndmaterials/MeetingDemandWhiteGordon.pdf>
- Hicks, M. (2015). *Questions de conception : Modèles de financement pour l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Hicks, M., et Jonker, L. (2015). *L'avantage indéniable des études universitaires*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

- Jonker, L. (2016). *Titulaires ontariens de doctorat de la promotion de 2009 : où sont-ils maintenant?* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Jonker, L., et Hicks, M. (2014). *Charges d'enseignement et résultats de recherche du corps professoral des universités de l'Ontario : répercussions sur la productivité et la différenciation.* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Kerr, A. (2011). *L'enseignement et l'apprentissage dans les classes nombreuses des universités ontariennes : une étude exploratoire.* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. (2011). *Cadre d'élaboration des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation des Autochtones.* Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/framework.html>
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (2013). *Cadre stratégique de l'Ontario pour la différenciation du système d'éducation postsecondaire.* Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : [http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PolicyFramework\\_PostSecFr.pdf](http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/PolicyFramework_PostSecFr.pdf)
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (2015a). *Les résultats en tête, les étudiants au cœur : Perspectives sur l'évolution du modèle de financement universitaire de l'Ontario – Rapport final de consultation.* Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : [http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/universities/uff/UniversityFundingFormulaConsultationReport\\_2015\\_Fr.pdf](http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/universities/uff/UniversityFundingFormulaConsultationReport_2015_Fr.pdf)
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (2015b). *Entente de mandat stratégique.* Source : <http://www.tcu.gov.on.ca/epep/publications/vision/OttawaAgreementFr.pdf>
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (2015c). *Réforme du modèle de financement des universités : document de consultation.* Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : [http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/universities/uff/uff\\_ConsultationPaperFr.pdf](http://www.tcu.gov.on.ca/epep/audiences/universities/uff/uff_ConsultationPaperFr.pdf)
- Ministère des Finances de l'Ontario (2016). *Budget de l'Ontario 2016 : Accroître l'accès à l'éducation postsecondaire.* Toronto : Imprimeur de la Reine. Source : <http://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2016/bk1.pdf>
- Pizarro Milian, R., et Hicks, M. (2014). *Analyse exploratoire des collèges privés d'enseignement professionnel.* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Rae, l'hon. Bob (2005). *L'Ontario : Chef de file en éducation.* Toronto : Imprimeur de la Reine.
- Statistique Canada (2015). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale.*
- Weingarten, H.P. (2016). *Buts contre stratégies : un guide pour le système postsecondaire.* Blogue en pratique. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Weingarten, H. P., et Deller, F. (2010). *Les avantages d'une plus grande différenciation du secteur universitaire ontarien.* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Weingarten, H. P., Hicks, M., Jonker, L., et Liu, S. (2013). *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Weingarten, H. P., Hicks, M., Jonker, L., Smith, C., et Arnold, H. (2015). *Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Zhao, H. (2012). *Participation aux études postsecondaires des groupes sous-représentés en Ontario : données probantes de l'EDTR*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

# Annexe 1 : Indicateurs de l'équité d'accès, demande, parcours d'apprentissage et résultats des diplômés

## Constitution des dimensions

Cette annexe présente les sources de données pour quatre des cinq dimensions de la différenciation définies dans le rapport :

- Équité d'accès
- Demande
- Parcours d'apprentissage
- Résultats des diplômés

L'annexe 2 présente les données sur les indicateurs sous-jacents à la cinquième dimension : l'intensité de la recherche.

## Les données

Comme souligné dans le corps du texte, les données que nous avons recueillies et présentées sont imparfaites. Elles proviennent de sources fiables – principalement les universités mêmes ainsi que les gouvernements fédéral et provincial –, mais elles sont faussées en raison de plusieurs faiblesses et limites :

- Certaines proviennent de sondages auprès des étudiants. On croit généralement qu'elles comportent une marge d'erreur attribuable à la réticence de ces derniers de révéler des renseignements les concernant (p. ex. la déclaration volontaire d'étudiants autochtones).
- Des données sont recueillies sur la base de définitions ou de méthodes incohérentes dans les 20 institutions (p. ex. la définition du seuil de la charge de cours auquel un étudiant passe du statut de temps partiel à temps plein).
- D'autres peuvent être au mieux approximatives pour l'élément mesuré (p. ex. les taux de participation au RAFEO dans les institutions qui sont des mesures imparfaites des antécédents socioéconomiques, puisqu'ils sont influencés par des variables comme le pourcentage de l'effectif étudiant qui vit à la maison, la variabilité des droits de scolarité, et l'admissibilité au RAFEO d'étudiants issus de familles de classe moyenne).

Nous indiquons, dans les notes complémentaires, les indicateurs particuliers pour lesquels les données sont associées à des problèmes connus.

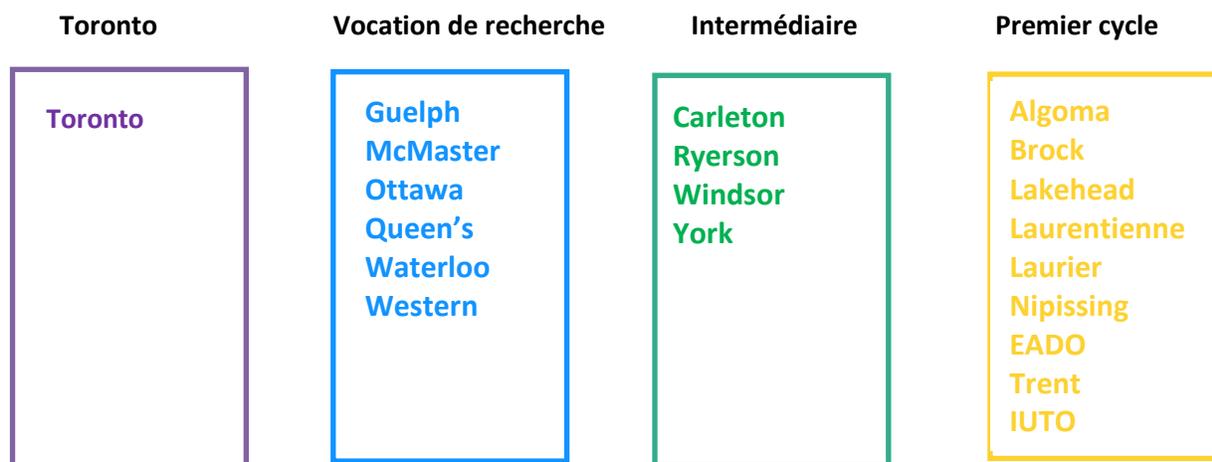
Dans tous les cas, les données fournies dans le rapport sont suffisamment robustes pour broser un tableau significatif et exact des caractéristiques institutionnelles et de la différenciation. Cela est particulièrement le cas lorsque les données sont agrégées, comme dans ce rapport, de sorte qu'aucune mesure unique n'influence indûment les observations sur une institution ou un groupe d'institutions.

En présentant les données sur les indicateurs, notre but n'est pas d'attribuer une note ou une cote de rendement à chaque université. Ces données, et les dimensions auxquelles elles sont agrégées, sont descriptives. D'ailleurs, certains indicateurs de différenciation ne sont pas sous le contrôle d'une université, mais sont le produit d'une politique ou d'un environnement local et de pratiques de financement. En outre, nous ne portons pas de jugement de valeur lorsque nous employons le descriptif « plus » pour mesurer un élément. Par exemple, dire qu'une université a un pourcentage plus élevé d'étudiants de première génération dans son effectif n'implique pas qu'elle est plus équitable ou qu'elle obtient de meilleurs résultats dans la dimension de l'équité d'accès. Nous observons seulement un aspect important de son effectif étudiant, qui peut être pertinent pour la planification future et les soutiens financiers provinciaux qui cadrent mieux à sa réalité.

Comme mentionné au début du rapport, s'il fallait disposer de données parfaites avant d'entreprendre une analyse, il faudrait attendre à perpétuité et prendre des décisions sans se fonder sur des données.

### Palette de couleurs

Comme mentionné ci-haut, les données dans les figures sont présentées d'après une palette de couleurs servant à identifier les institutions de chacune des quatre catégories définies dans *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*<sup>8</sup> :



<sup>8</sup> À des fins d'uniformité et pour faciliter les renvois, nous reprenons la palette de couleurs utilisée dans le rapport du COQES, *Charges d'enseignement et résultats de recherche du corps professoral des universités de l'Ontario : répercussions sur la productivité et la différenciation*.

## Mesures de l'équité d'accès

Les priorités d'accès de la province se concrétisent lentement. L'accès s'inscrivait traditionnellement dans un programme en deux volets en Ontario. Le premier visait l'accroissement du nombre absolu d'inscriptions et l'atteinte du taux de diplomation postsecondaire de l'ensemble de la population adulte, fixé à 70 %. Cette cible a été atteinte<sup>9</sup> et la priorité est désormais accordée au second volet : l'équité d'accès des groupes et personnes qui étaient sous-représentés par le passé et qui ne bénéficiaient pas de chances égales de participer et de réussir. L'Ontario a établi les priorités suivantes en matière d'équité d'accès : les étudiants de première génération, handicapés, autochtones, francophones, issus de milieux modestes et venant d'un collège ou d'une autre université.

Les indicateurs présentés ci-après dénotent la diversité considérable des objectifs et des profils entre les 20 universités par rapport à ces priorités.

### Indicateur 1.1 : Pourcentage d'étudiants de première génération

Notre premier indicateur établit le pourcentage d'étudiants de chaque université dont les parents n'ont pas terminé d'études postsecondaires. Le rapport Rae de 2005 désignait ces étudiants comme prioritaires relativement à l'accès en Ontario. Le gouvernement a réagi en mettant en place un programme de financement pour la première génération. Cette priorité est basée sur une recherche montrant qu'il est beaucoup moins probable que les enfants dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires s'inscrivent à l'université (Zhao, 2012).

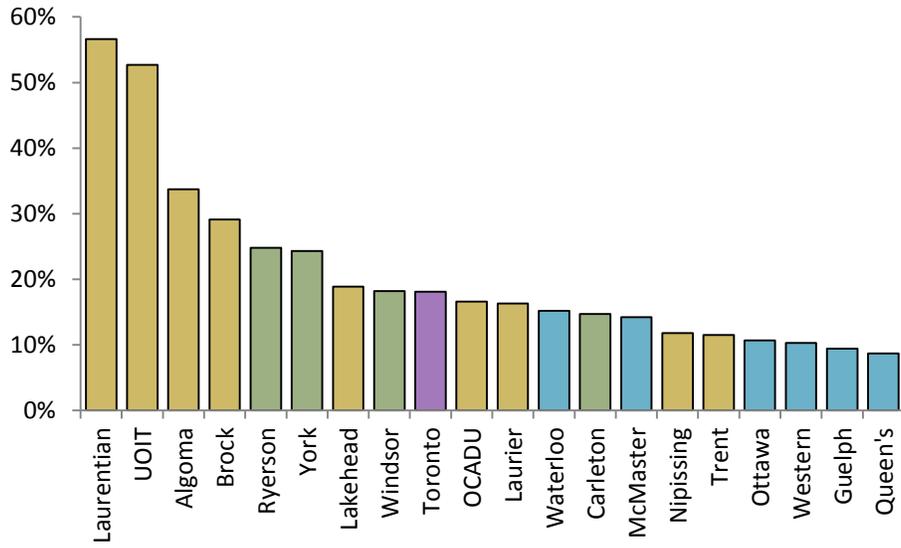
La figure 1.1 montre le pourcentage d'étudiants à temps plein qui se sont déclarés de première génération dans chaque université publique de l'Ontario. Les données sont tirées des déclarations volontaires des étudiants recueillies dans les instruments de sondage, et comportent probablement un certain biais d'autosélection non mesurable.

Même si la tendance demeure imprécise, nous constatons que le pourcentage d'étudiants de première génération est généralement plus élevé dans les institutions de premier cycle et intermédiaires de l'Ontario que dans celles axées sur la recherche. C'est simplement une observation sur ces institutions, et non une mesure de leur rendement.

---

<sup>9</sup> Voir les tableaux A.1.1 et A.1.3 du rapport *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de Statistique Canada, qui montrent que le taux de diplomation postsecondaire chez les adultes (y compris dans les métiers et l'apprentissage) s'élevait à 65 % en 2014, et était supérieur chez les adultes de 25 à 44 ans.

### 1.1 Pourcentage d'étudiants de première génération



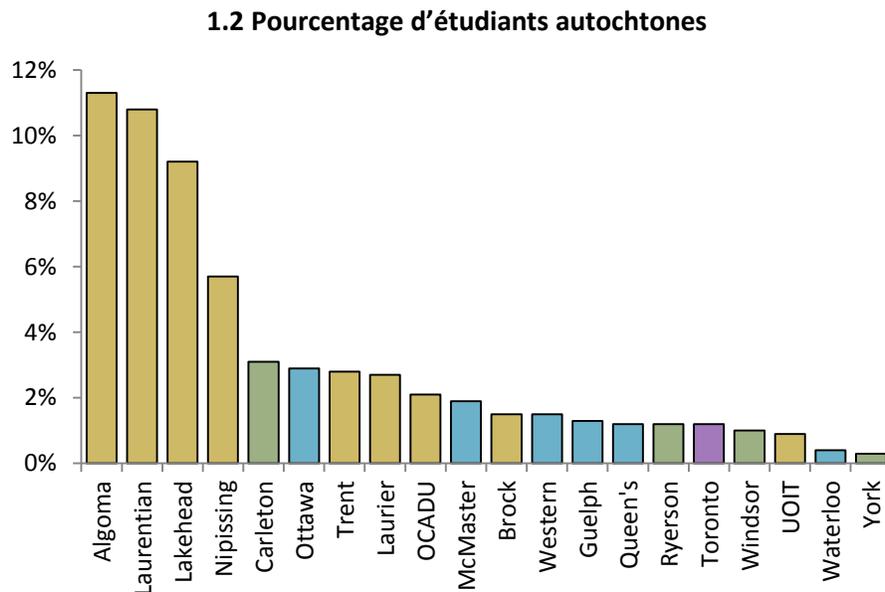
Source : Ententes pluriannuelles de reddition de comptes des institutions, 2013

## Indicateur 1.2 : Pourcentage d'étudiants autochtones

L'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'élaboration des politiques d'éducation postsecondaire et de formation pour les Autochtones par le MESFP (MFCU, 2011) signalent son engagement à appuyer l'éducation postsecondaire de la population autochtone de l'Ontario. Le récent rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada recommande de combler les lacunes dans la diplomation des Autochtones (Commission de vérité et réconciliation, 2015). L'écart entre la diplomation des Autochtones et des non-Autochtones est le plus élevé au niveau universitaire, mais moindre au niveau des collèges et des métiers (Gordon et White, 2013).

La figure 1.2 montre le pourcentage d'étudiants à temps plein de chaque université publique de l'Ontario qui se sont déclarés Autochtones. Comme mentionné ci-haut, ces données ont été déclarées volontairement et les taux qui en découlent sont approximatifs au mieux.

La géographie a une incidence sur la répartition des étudiants autochtones. Les institutions situées dans les régions de la province, qui comptent proportionnellement plus d'Autochtones, tendent à accueillir une proportion supérieure d'étudiants autochtones.



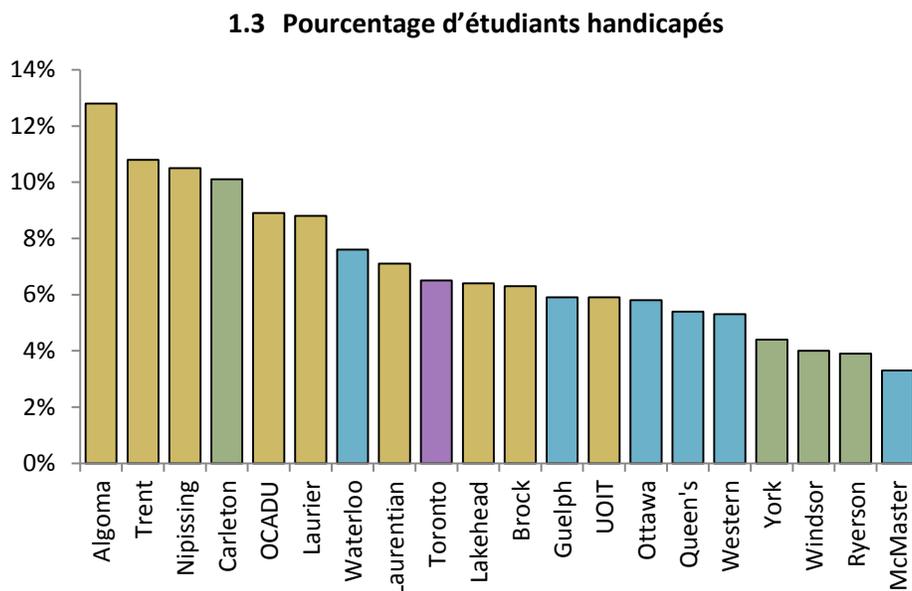
Source : Ententes pluriannuelles de reddition de comptes des institutions, 2013

### Indicateur 1.3 : Pourcentage d'étudiants handicapés

L'accès d'étudiants handicapés et les adaptations à leur intention sont des obligations juridiques que doivent satisfaire les institutions et des priorités stratégiques de la province. L'Ontario octroie des fonds réservés pour aider à acquitter les coûts supplémentaires associés aux services aux étudiants ayant des besoins particuliers.

La figure 1.3 montre le pourcentage d'étudiants à temps plein de chaque université ontarienne qui se sont inscrits auprès de son bureau de services aux étudiants handicapés et qui ont reçu des services de soutien en 2013-2014. Les données ne comprennent pas les étudiants qui peuvent avoir été diagnostiqués ou qui ont déclaré une déficience, sans toutefois demander d'adaptation à l'université.

Même si la tendance est imprécise, nous constatons que le pourcentage d'étudiants handicapés est généralement plus élevé dans les institutions de premier cycle et intermédiaires que dans celles à vocation de recherche. C'est simplement une observation sur ces institutions, et non une mesure de leur rendement.



Source : Ententes pluriannuelles de reddition de comptes des institutions, 2013

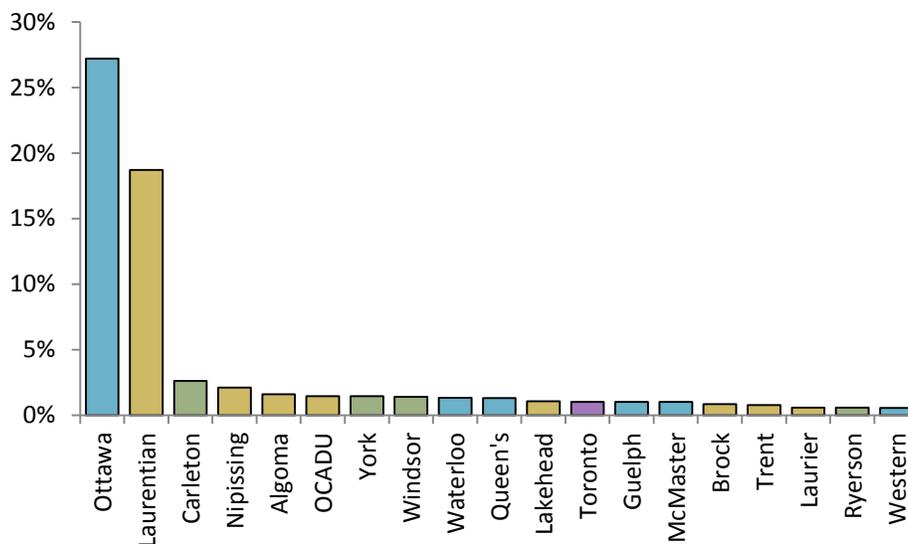
#### Indicateur 1.4 : Pourcentage d'étudiants francophones

Dans un cas rare et convaincant où sont intervenues la politique de différenciation et les pratiques de financement, le gouvernement de l'Ontario a fait une promotion active pour concentrer les services en français dans certaines universités. Les résultats sont décisifs. Trois institutions touchent des fonds substantiels pour l'aménagement en français (plus de 10 % de leurs subventions provinciales globales) : Laurentienne, Hearst et Ottawa. Une autre université, York, reçoit de généreuses subventions du gouvernement pour ses programmes en français au Collège Glendon. Toutefois, l'effectif de York est si nombreux que sa population francophone est, en proportion, petite et les subventions par étudiant que l'université touche demeurent modestes.

La proportion d'étudiants francophones inscrits à chaque université est présentée à la figure 1.4. Comme signalé, York compte un effectif francophone nombreux, mais petit comparé à sa population globale; cela est illustré à la figure 1.4. Nous n'avons pu inclure Hearst dans cette figure – ni généralement dans ce rapport –, car des données ne sont pas collectées pour cette institution de très petite taille, qui est légalement affiliée à l'Université Laurentienne. Si on ajoutait Hearst à la figure 1.4, on verrait une forte concentration de francophones, car elle offre exclusivement des programmes en français. De plus, nous n'avons pu avoir accès aux données de l'IUTO pour la figure 1.4.

Les données ne comprennent pas les étudiants dont le français est la langue seconde, comme les élèves des programmes d'immersion en français du système scolaire de l'Ontario.

**1.4 Pourcentage d'étudiants dont la langue maternelle est le français**



Source : MFCU, 2012

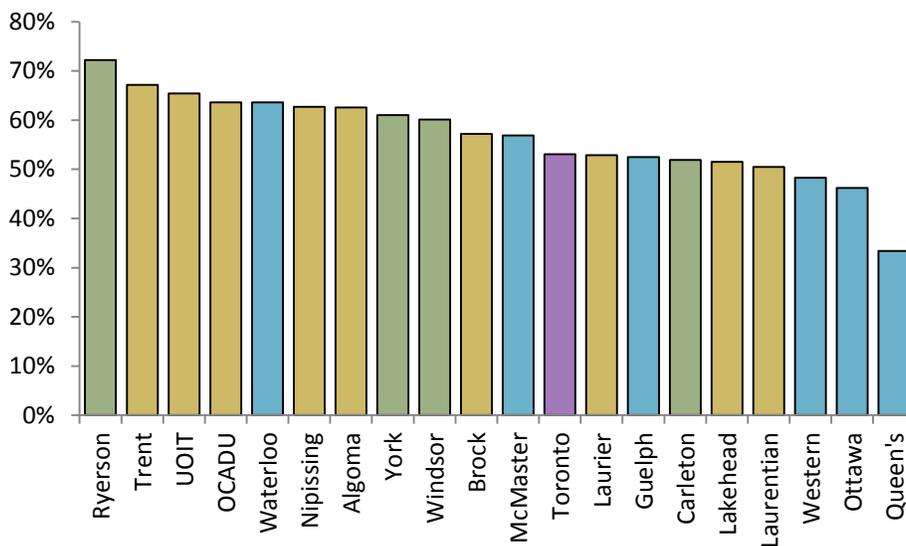
### Indicateur 1.5 : Taux de participation au RAFEO

L'élimination des obstacles financiers à l'accès est une priorité de longue date de l'Ontario, qui est principalement facilitée par le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), un régime fédéral-provincial.

Puisque le RAFEO est basé sur les besoins, la participation au régime sert d'indicateur des antécédents socioéconomiques. Cet indicateur est imparfait, étant influencé par d'autres facteurs tels que la proportion de l'effectif étudiant de chaque institution qui est régionale et vit à la maison (coûts de subsistance inférieurs) et l'éventail des programmes (la variabilité des droits de scolarité). Tous les étudiants de milieux modestes admissibles au RAFEO ne présentent pas nécessairement de demande d'assistance financière au régime (Berger, Motte et Parkin, 2009, p. 159). D'après les critères d'admissibilité fondés sur le revenu du RAFEO, les étudiants de classe moyenne peuvent aussi y être admissibles (ministère des Finances de l'Ontario, 2016). Néanmoins, cet indicateur est le meilleur qui est disponible au niveau institutionnel. Une autre approche consiste à comparer les candidats et les étudiants de chaque institution avec les données de recensement au niveau des quartiers sur le revenu familial (voir, par exemple Dooley, Payne et Robb, 2009). Nous n'avons pu avoir accès aux données institutionnelles.

La figure 1.5 montre le taux de participation au RAFEO pour les programmes de premier cycle à chaque université ontarienne. L'impact de la variabilité des droits de scolarité a été atténué en excluant les programmes professionnels suivants dont les droits de scolarités sont élevés : droit, dentisterie, spécialités dentaires, médicales et chirurgicales, optométrie et pharmacie.

1.5 Taux de participation au RAFEO



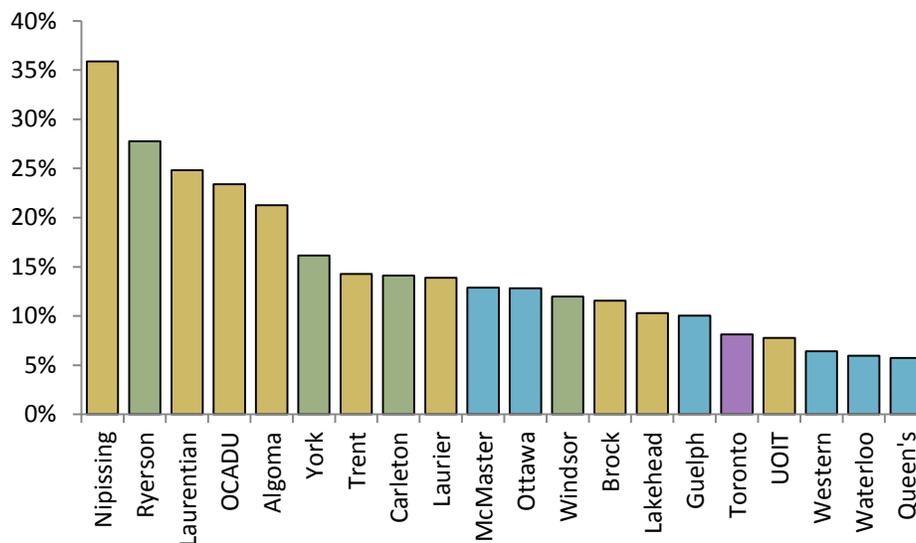
Source : MFCU, 2013

### Indicateur 1.6 : Pourcentage d'étudiants à temps partiel

Un autre indicateur général de l'accès est la proportion d'étudiants à temps partiel, peut-être parce qu'ils doivent travailler ou concilier d'autres obligations et leurs études. La figure 1.6 présente le pourcentage d'étudiants à temps partiel de chaque université<sup>10</sup>.

Il existe une certaine variabilité dans cette série de données, car les 20 institutions n'utilisent pas une définition commune de la charge de cours à laquelle un étudiant passe du statut de temps partiel à temps plein. Il faut interpréter les résultats comme des tendances générales, plutôt que des valeurs et placements institutionnels précis. En général, un pourcentage plus élevé d'étudiants des universités de premier cycle et intermédiaires fait des études à temps partiel.

**1.6 Pourcentage d'étudiants à temps partiel**



Source : Conseil des universités de l'Ontario, Données universitaires communes de l'Ontario (DUCO), 2014

<sup>10</sup> Les étudiants de programmes d'enseignement coopératif ne sont pas considérés comme à temps partiel. Donc, le nombre élevé de programmes coop à l'Université de Waterloo n'augmente pas sa proportion d'étudiants à temps partiel.

## **Remarque sur les étudiants venant d'un autre établissement**

Un transfert, surtout du collège à l'université, constitue une importante priorité d'accès de l'Ontario. La province a créé et finance le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert (COAT) afin d'exécuter le programme dans ce domaine et d'éliminer les obstacles à la mobilité entre les institutions.

Nous aurions aimé inclure les données institutionnelles sur les étudiants venant d'un autre établissement. Nous connaissons cinq sources potentielles. L'une d'elles seulement nous était accessible (elle est publiée et mise à jour chaque année), mais sa méthodologie est trop vague pour présenter un résumé, même rudimentaire, des activités de transfert.

L'Ontario a intérêt à rendre publiques les données sur les transferts dans les plus brefs délais.

## **Demande**

Les étudiants choisissent-ils les universités ou est-ce plutôt les universités qui choisissent les étudiants? En fait, le choix suit un processus bidirectionnel, où les étudiants prospectifs font les premiers pas en présentant une demande, les universités répondent en retenant des candidats pour l'admission, et les étudiants font le choix final dans les offres qu'ils ont reçues.

Nous avons examiné les résultats de ce processus de sélection bidirectionnel dans notre analyse ci-dessus des indicateurs de l'équité d'accès. Dans la prochaine section, nous posons les questions générales suivantes : Certaines institutions reçoivent-elles plus de demandes? Certaines attirent-elles et retiennent-elles les candidats plus performants sur le plan scolaire?

## **Indicateurs 2.1 et 2.2 : Rapport entre les candidats et les étudiants inscrits, et pourcentage de candidats ayant classé l'université comme leur premier choix**

L'Ontario exploite un service centralisé de traitement des demandes pour les 20 universités publiques. Les étudiants prospectifs choisissent les institutions auxquelles présenter une demande. S'ils présentent une demande à plusieurs institutions, ils doivent les classer par ordre de préférence.

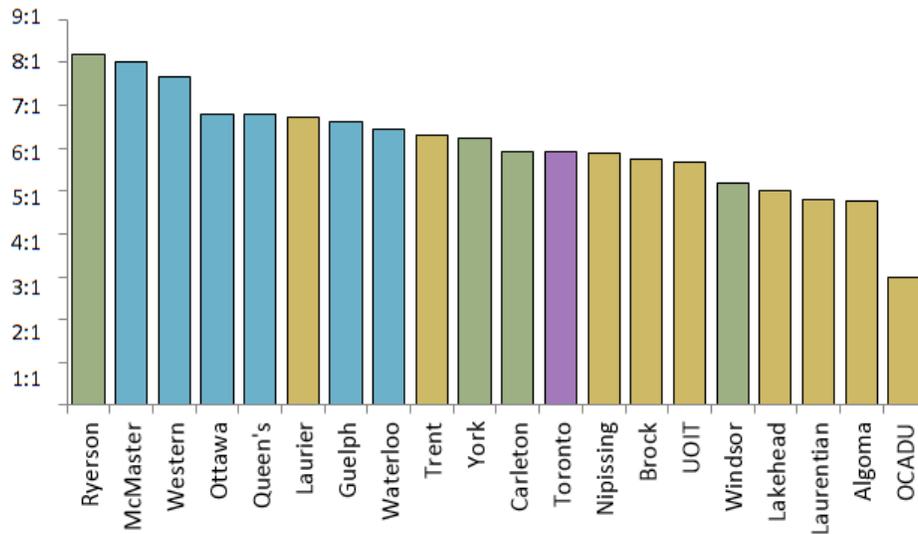
Théoriquement, cela permet d'analyser les institutions les plus sollicitées. Notre intention était d'établir un « taux de rendement » pour chaque université en nous fondant sur ses données. Donc, quel est le rapport entre les candidats et les étudiants inscrits pour chaque institution?

Malheureusement, les données publiques sur le site Données universitaires communes de l'Ontario (DUCO) produisent un rapport approximatif seulement du nombre total de demandes et d'inscrits pour chaque université. Ce rapport est imprécis, car les étudiants peuvent présenter jusqu'à trois demandes à une institution. Le nombre de demandes est donc supérieur à celui des candidats d'un facteur inconnu (du moins par nous) et sa variabilité dans l'ensemble des institutions est aussi inconnue. Dans la figure 2.1, nous avons utilisé les données imprécises à notre disposition pour établir un taux de rendement général. Nous serons très heureux lorsque les universités publieront des données exactes à ce sujet à l'avenir.

Nous étoffons la figure 2.1 avec la figure 2.2 pour montrer, pour le bassin de candidats de chaque université, le pourcentage qui a indiqué une université comme premier choix. Nous soulignons l'impact que peut comporter la différenciation poussée de la mission et des programmes sur ce rapport. L'EADO,

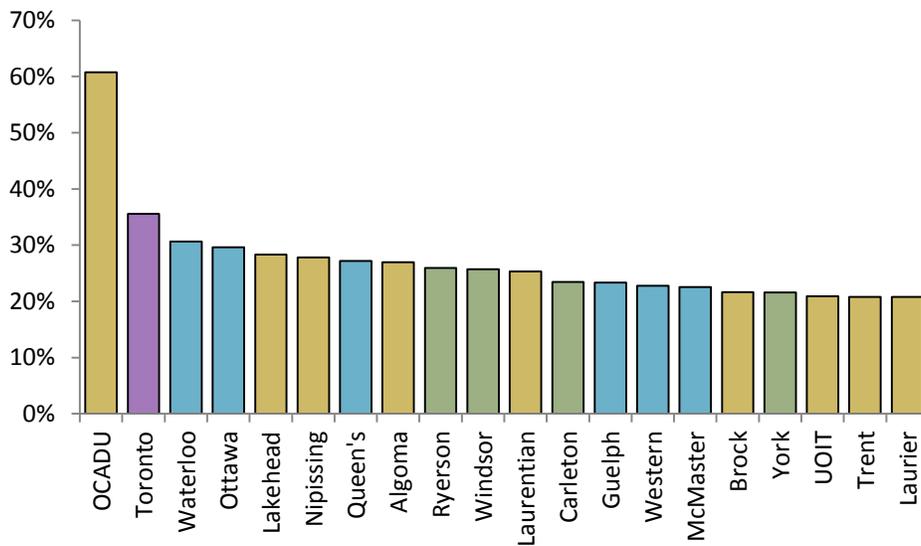
qui offre uniquement des programmes d'arts et de design, compte de loin la plus forte proportion d'étudiants dont c'était le premier choix.

### 2.1 Rapport entre les candidats et les étudiants inscrits



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

### 2.2 Pourcentage de candidats ayant classé l'université comme leur premier choix



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

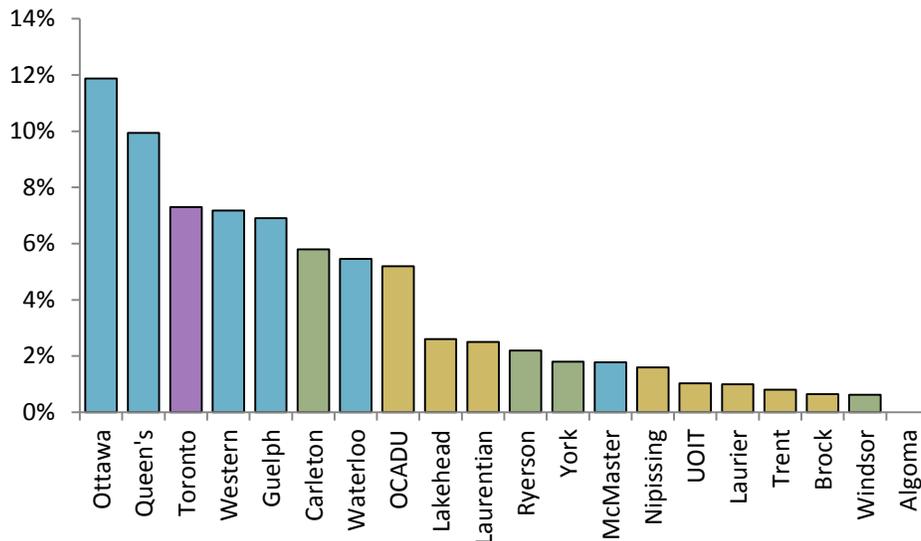
### Indicateurs 2.3 et 2.4 : Pourcentage d'étudiants admis venant d'autres provinces et territoires canadiens, et pourcentage d'étudiants étrangers

La décision d'un étudiant de déménager en Ontario pour y fréquenter l'université, qu'il vienne d'ailleurs au Canada ou d'un autre pays, n'est pas prise à la légère. S'il fait toutes les démarches pour s'installer en Ontario, sa décision est probablement motivée par une perception ou une connaissance des valeurs et des occasions supérieures. Lorsqu'un étudiant de l'extérieur choisit une institution ontarienne, sa décision est motivée par la réputation et le potentiel éducatif de celle-ci. Nous reconnaissons que les nombres peuvent être influencés par les politiques relatives aux étudiants étrangers et les stratégies de recrutement de l'institution.

La figure 2.3 montre le pourcentage de nouveaux étudiants à temps plein en première année d'un programme de premier cycle venant d'autres provinces et territoires. Nous soulignons la situation unique de l'Université d'Ottawa, qui attire un nombre substantiel d'étudiants francophones venant des collectivités québécoises limitrophes. Ce sont les universités à vocation de recherche qui attirent la plus forte proportion d'étudiants étrangers.

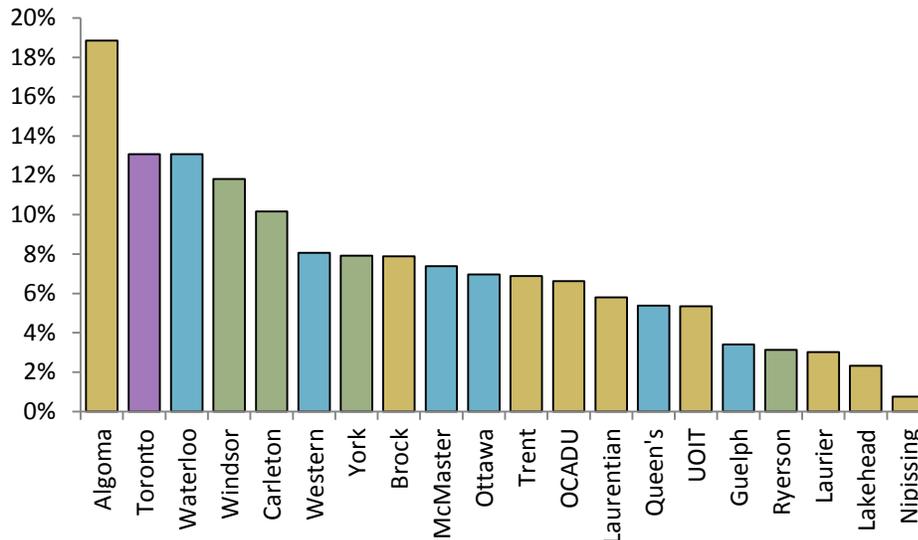
La figure 2.4 montre la proportion d'étudiants étrangers dans l'effectif de chaque université.

#### 2.3 Pourcentage d'étudiants admis provenant d'autres provinces ou territoires canadiens



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2013

## 2.4 Pourcentage d'étudiants étrangers



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

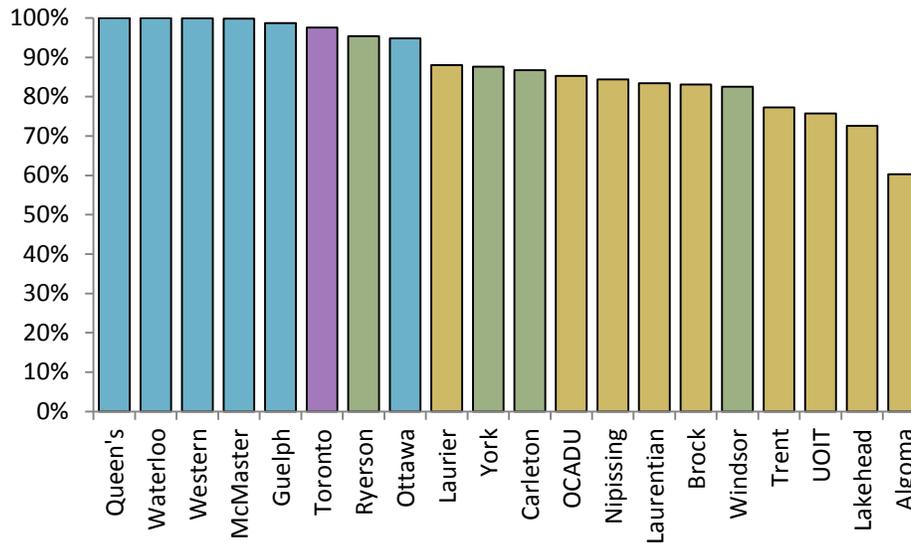
### Indicateur 2.5 : Pourcentage d'étudiants admis dont la moyenne au secondaire est supérieure à 75 %

En général, chaque université ontarienne présente des offres d'admission aux candidats de son bassin sur la base des moyennes obtenues au secondaire. Les moyennes sont disponibles facilement et universellement. Elles servent à éliminer certains candidats du bassin, et sont généralement reconnues comme un indicateur prévisionnel efficace de la réussite à l'université.

La figure 2.5 présente le pourcentage d'étudiants admis dans les universités publiques de l'Ontario, dont la moyenne au secondaire était supérieure à 75 %. Les universités à vocation de recherche attirent et inscrivent généralement les étudiants ayant les moyennes les plus élevées à l'admission.

Pour vérifier si les différents programmes offerts aux universités influencent cette mesure, nous avons aussi examiné la ventilation des moyennes au secondaire uniquement des étudiants inscrits aux programmes d'arts et de sciences, soit les programmes communs dans l'ensemble des universités, à l'exception de l'EADO. Les résultats étaient similaires.

## 2.5 Pourcentage d'étudiants admis dont la moyenne au secondaire est supérieure à 75 %



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

### Parcours d'apprentissage

Après avoir examiné les étudiants qui ont choisi une université (et qui ont été choisis par une université), nous passons à l'examen de leur parcours dans le programme de leur choix. Quelles sont leurs attentes envers l'université? Quelles sont les attentes de la province et de l'institution à leur endroit?

Les étudiants veulent apprendre, obtenir un diplôme, vivre une expérience étudiante enrichissante, et faire la transition au marché du travail. Ils s'attendent aussi à des frais et à un niveau d'endettement raisonnables. Des mesures directes des résultats d'apprentissage des étudiants ne sont pas encore disponibles. Nous examinons les transitions au marché du travail et l'endettement dans la prochaine section de l'annexe. Dans cette section, il est question des différences entre les universités par rapport aux indicateurs de persévérance et de diplomation, et de l'expérience étudiante.

### Indicateurs 3.1 et 3.2 : Taux de persévérance et de diplomation

Nous serons mieux en mesure d'établir les taux de maintien de l'effectif, de persévérance et de diplomation pour la province après avoir pleinement exploité le potentiel du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario, car nous pourrons suivre les étudiants au fil du temps et des programmes ainsi qu'entre les institutions<sup>11</sup>. Nous avons cependant un bon point de départ avec les mesures éprouvées de

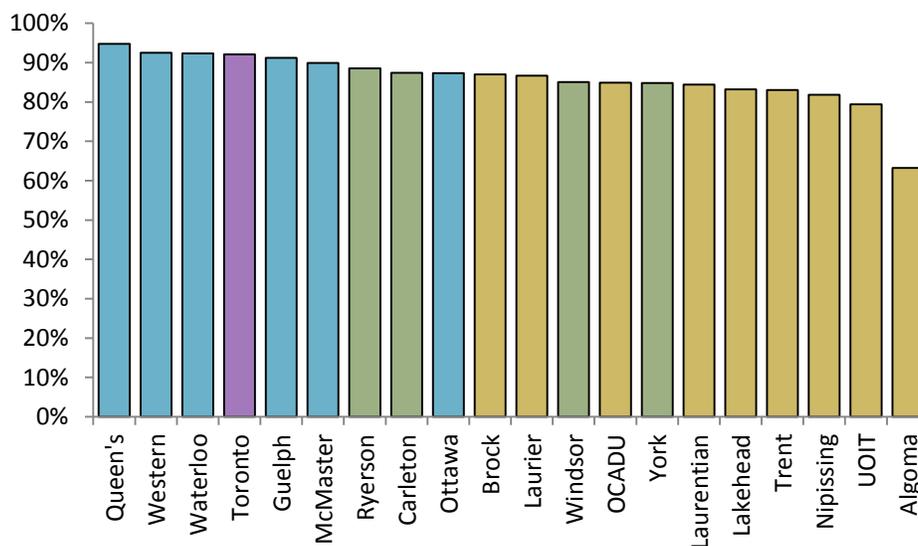
<sup>11</sup> Le numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) est un identificateur unique des étudiants. Il est attribué aux élèves des niveaux primaire et secondaire de l'Ontario depuis 2003. Le NISO a été mis en place dans l'ensemble des collèges et universités en 2012. Lorsqu'un NISO est attribué à un élève, il le suit tout au long de son

la persévérance et de la diplomation au niveau intra-institutionnel grâce aux mécanismes de rapport existants. La figure 3.1 montre le taux de persévérance d'étudiants de premier cycle de la première à la deuxième année. Bien que les universités à vocation de recherche affichent généralement des taux supérieurs, il importe de souligner que l'écart dans les valeurs de l'ensemble des universités est minime.

La figure 3.2 présente le taux de diplomation d'étudiants de premier cycle. Le taux reflète les étudiants qui ont obtenu un diplôme de l'université qu'ils ont commencé à fréquenter six ans auparavant<sup>12</sup>.

En général, les universités à vocation de recherche déclarent des taux de diplomation supérieurs à ceux des institutions de premier cycle. Pour une remise en contexte, précisons que le rendement global de la diplomation de l'Ontario est de beaucoup supérieur à celui des États-Unis, où le National Centre for Education Statistics déclare un taux d'obtention de baccalauréat après six ans légèrement inférieur à 60 %.

### 3.1 Taux de persévérance de la première à la deuxième année

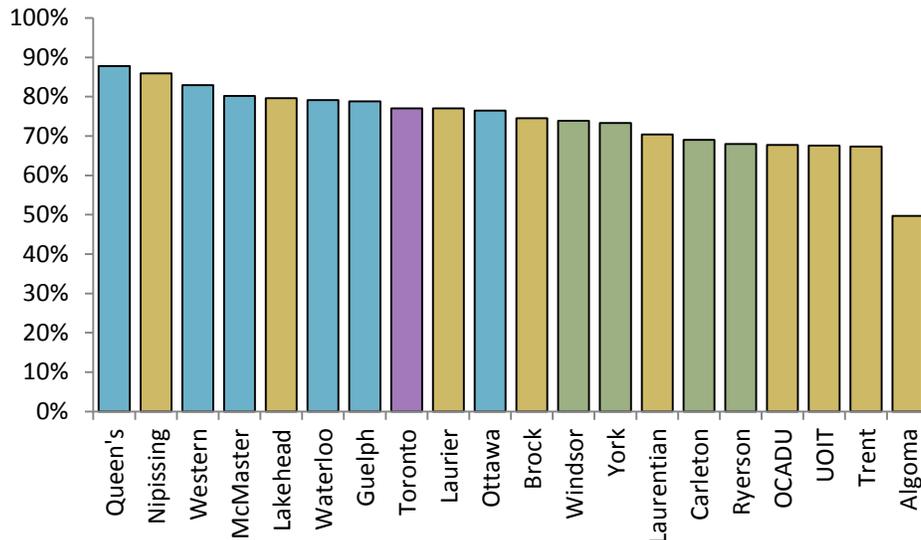


Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2013

parcours scolaire et permet de brosser un tableau longitudinal de toutes les étapes sur ce parcours. Au moment de rédiger ce rapport, des données avaient été recueillies pour les trois années qui ont suivi l'entrée en vigueur du NISO au niveau postsecondaire, mais aucune analyse n'a été publiée.

<sup>12</sup> L'écart apparent entre les taux de persévérance de Nipissing et de Lakehead (inférieurs) et les taux de diplomation (supérieurs) peut s'expliquer par la grande proportion d'étudiants en première année (au moment de l'évaluation) du programme d'éducation de premier cycle de ces universités.

### 3.2 Taux de diplomation



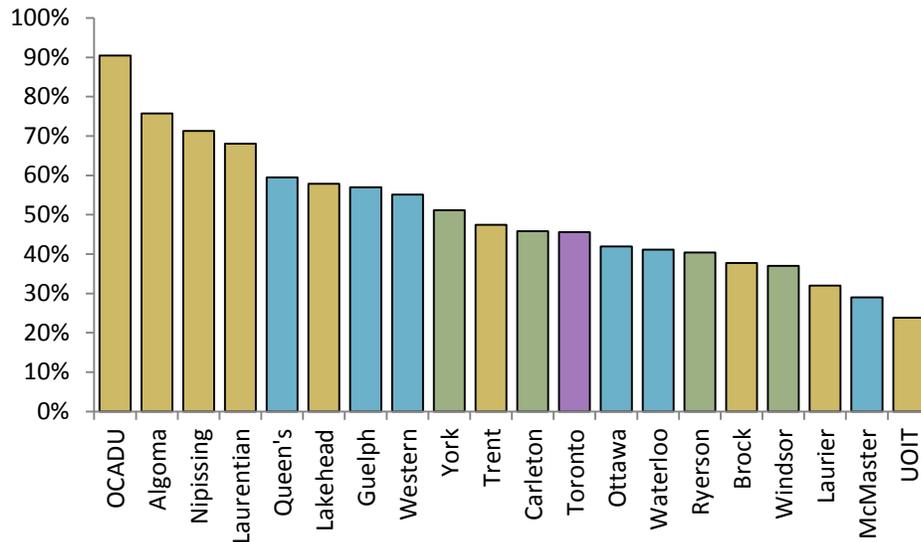
Source : MFCU, Indicateurs de rendement clés, 2012

#### Indicateur 3.3 : Pourcentage de classes de premier cycle comptant moins de 30 étudiants

Les classes plus nombreuses sont l'une des solutions adoptées par les universités ontariennes en réponse au nombre d'inscriptions sans cesse croissant dans un contexte de compressions budgétaires. Le rapport de 2011 du COQES, *L'enseignement et l'apprentissage dans les classes nombreuses des universités ontariennes : une étude exploratoire* (Kerr, 2011, p. 3), a constaté que : « De façon intuitive, on suppose tous que les classes de petite taille offrent un environnement plus propice à l'apprentissage, mais les données empiriques appuyant cette hypothèse sont plus difficiles à trouver ». L'étude présente des preuves de l'incidence négative des classes nombreuses sur la persévérance, mais ces résultats sont mitigés en ce qui concerne l'impact sur le rendement des étudiants. Quoi qu'il en soit, la taille des classes est déclarée régulièrement, et plusieurs institutions présentent les classes de petite taille comme un avantage concurrentiel.

La figure 3.3 déclare le pourcentage de classes de premier cycle de petite taille (moins de 30 étudiants) à chaque université.

### 3.3 Pourcentage de classes de premier cycle comptant moins de 30 étudiants



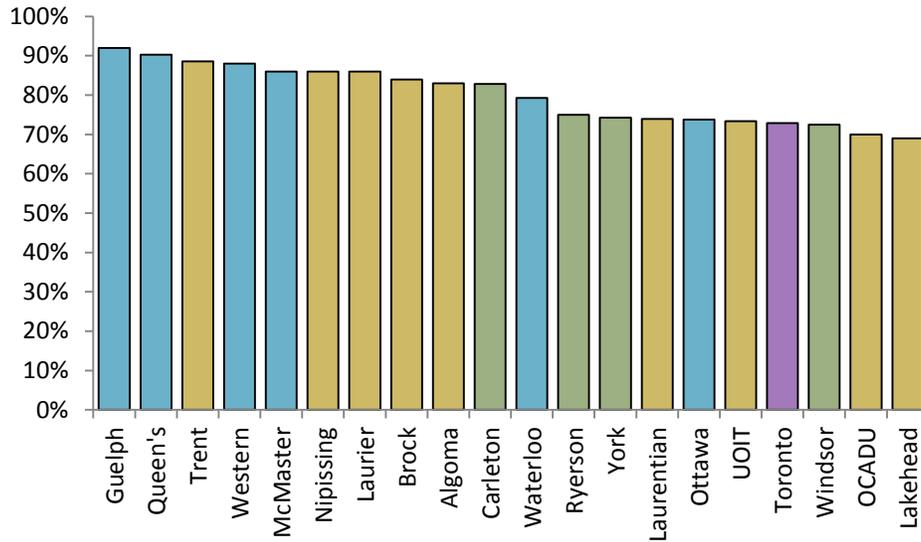
Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

#### Indicateurs 3.4 et 3.5 : Cotes de participation des étudiantes

L'Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE) et l'Enquête auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat (CGPSS) sont des instruments normalisés qu'utilisent de nombreuses universités nord-américaines pour mesurer la participation des étudiants et le temps passé à l'université, ainsi que pour évaluer ce que retirent les étudiants de leur fréquentation. La figure 3.4 montre le pourcentage d'étudiants de dernière année dans un programme de premier cycle qui ont déclaré avoir eu une excellente ou bonne expérience scolaire. La figure 3.5 présente le pourcentage d'étudiants de dernière année qui ont qualifié leur expérience globale d'excellente, de très bonne ou de bonne.

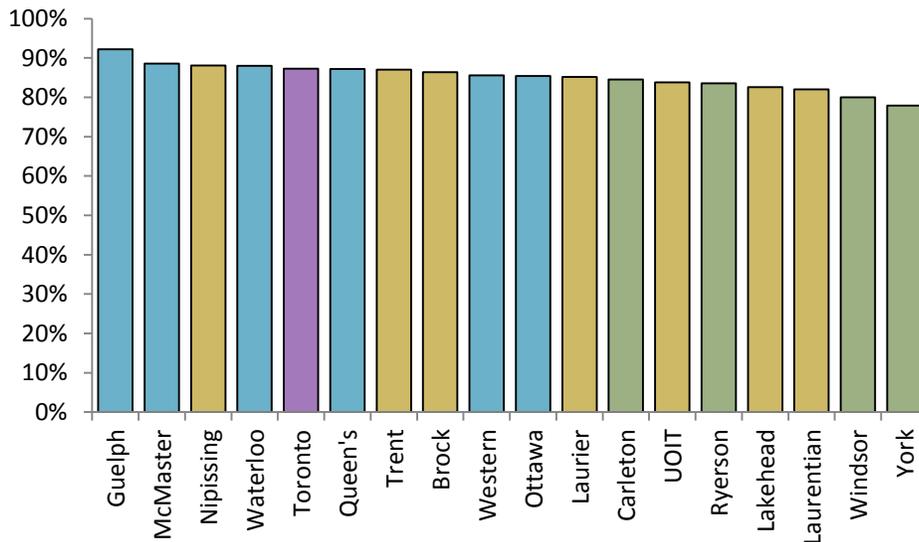
Les résultats de la NSSE et de la CGPSS ne démontrent pas de tendances généralisées dans les quatre catégories d'universités.

**3.4 Pourcentage d'étudiants de premier cycle de dernière année ayant déclaré une expérience scolaire « excellente » ou « bonne »**



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

**3.5 Pourcentage d'étudiants de dernière année ayant déclaré une expérience globale « excellente », « très bonne » ou « bonne »**



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2013

## Résultats des diplômés

Les étudiants ont invariablement indiqué que la réussite sur le marché du travail constituait un important rendement de leur investissement en temps et en argent dans leur éducation universitaire (CCREU, 2013). La province et les institutions perçoivent aussi les résultats professionnels comme une mesure du rendement économique des investissements publics<sup>13</sup>. Notre récent rapport, *L'avantage indéniable des études universitaires* (Hicks et Jonker, 2015), révèle que, dans l'ensemble, le rendement d'une éducation universitaire demeure appréciable. Cette section porte sur les variations dans les résultats après la diplomation entre les différentes institutions. Elle examine deux types d'indicateurs pour lesquels des données sont disponibles. Ces données se rapportent à l'emploi après l'obtention du diplôme et deuxièmement, au remboursement des prêts étudiants (l'endettement).

### Indicateurs 4.1 et 4.2 : Taux d'emploi et gains moyens des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme

La figure 4.1 montre, pour chaque institution, le taux d'emploi des diplômés de premier cycle deux ans après l'obtention du diplôme d'une université ontarienne. Le taux d'emploi est calculé seulement pour les diplômés qui ont déclaré être sur le marché du travail et n'est donc pas influencé par la variation du nombre de diplômés de chaque institution qui ont poursuivi leurs études. Les taux sont élevés et étonnamment uniformes pour les 20 universités.

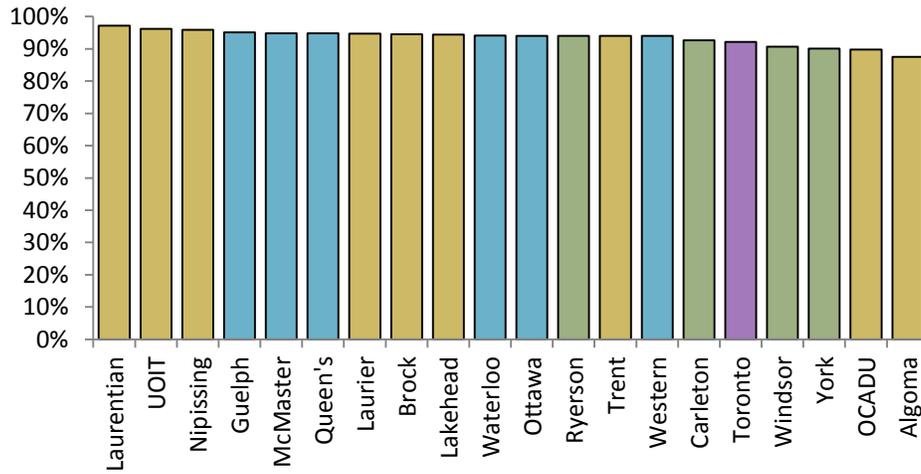
La figure 4.2 présente les gains moyens des diplômés travaillant à temps plein ou à temps partiel, d'après les données d'une enquête auprès de ces derniers réalisée deux ans après la diplomation. Le COQES et d'autres organismes financent le travail de développement qui produira, à l'avenir, des données plus robustes à long terme sur les gains d'emploi des diplômés en les comparant avec leurs déclarations de revenus après l'obtention du diplôme<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Voir, par exemple, le Conseil des universités de l'Ontario à : <http://cou.on.ca/key-issues/social-economic-impact/>, et la lettre de mandat 2014 de la première ministre de l'Ontario au ministre de la Formation et des Collèges et Universités à : <https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-2014-formation-et-colleges-et-universites>.

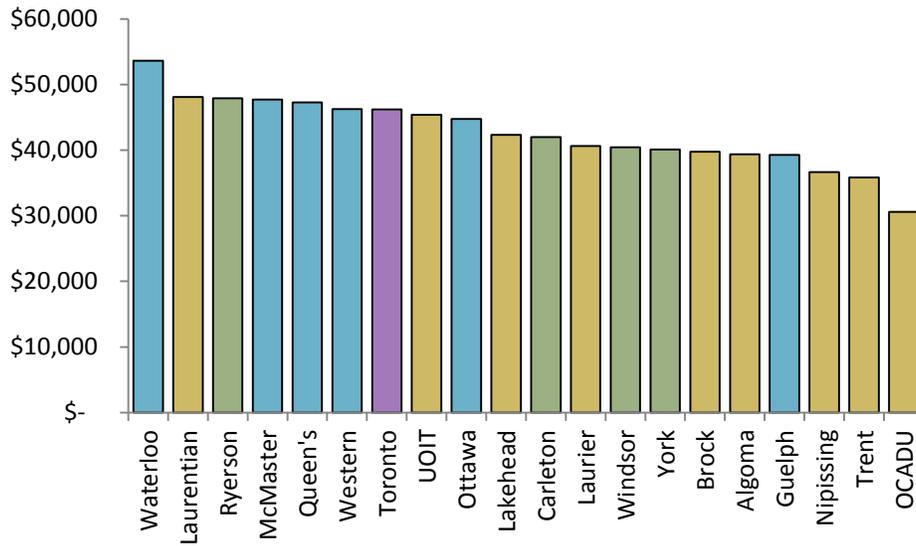
<sup>14</sup> Pour un aperçu des possibilités, voir le travail effectué dans le cadre de l'Initiative de recherche sur les politiques de l'éducation de l'Université d'Ottawa à : <http://www.epri.ca/>.

#### 4.1 Taux d'emploi des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme



Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2013

#### 4.2 Gains moyens des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme



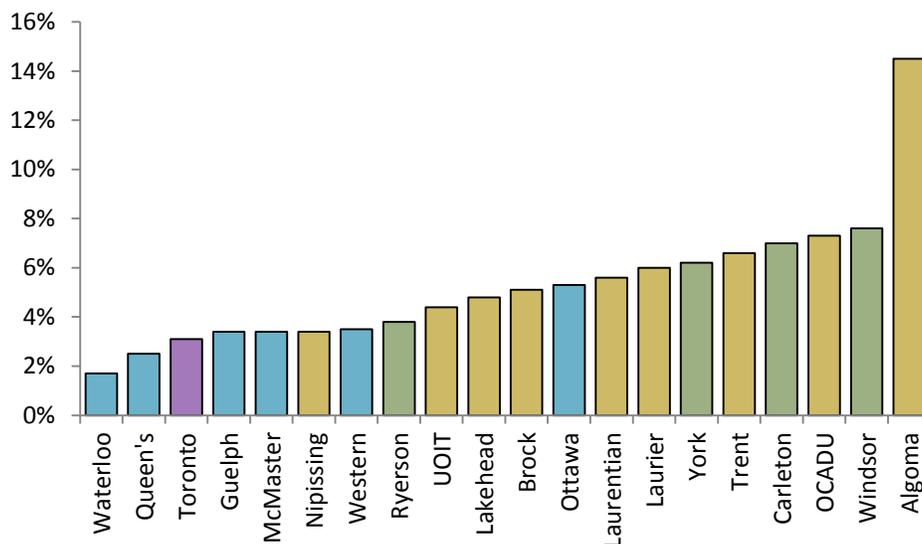
Source : MFCU, 2013

### Indicateur 4.3 : Taux de carence de paiement des prêts du RAFEO

Il y a de nombreuses façons de mesurer le niveau d'endettement raisonnable ou non en lien avec les gains après la diplomation : le niveau d'endettement général à l'obtention du diplôme; le taux de remboursement; l'endettement exprimé en pourcentage du revenu après la diplomation; les dettes scolaires par rapport à la dette à la consommation et d'autres formes d'endettement des diplômés; l'impact de la radiation de la dette et des mesures d'allègement, dont certaines sont axées sur le revenu; ou l'impact du remboursement de la dette sur le rendement global pluriannuel de l'investissement dans les études universitaires.

Nous préférons réutiliser l'approche employée dans le [rapport L'avantage indéniable des études universitaires](#). En fin de compte, la mesure dans laquelle les emprunteurs accusent un retard dans le remboursement de leur prêt reflète la mesure dans laquelle leur endettement est déraisonnable compte tenu de tous les facteurs, y compris le revenu après les études et l'incidence atténuante de diverses initiatives existantes de gestion et d'allègement de la dette. La figure 4.3 présente les taux de carence de paiement des prêts d'études intégrés Canada-Ontario pour chaque institution. Généralement, les diplômés qui ont fréquenté une université à vocation de recherche présentent un risque de défaut de paiement plus faible.

#### 4.3 Taux de carence de paiement des prêts d'études intégrés Canada-Ontario



Source : MFCU, 2013

## Annexe 2 : Données sur l'intensité de la recherche et des études postsecondaires tirées de notre rapport précédent

Cette annexe fait un retour sur les données du rapport précédent, *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*, que nous avons utilisées pour documenter la dimension de l'intensité de la recherche pour chaque visualisation des institutions présentées aux figures 1 à 20 de ce rapport.

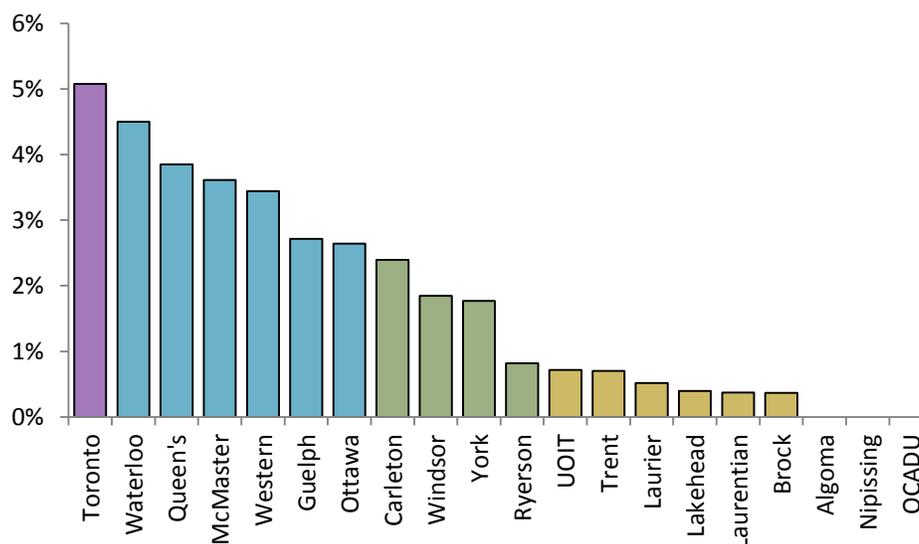
Nous avons mis à jour les données de notre premier rapport lorsqu'une nouvelle information était accessible, comme indiqué dans la mention de source sous chaque figure. En conformité à notre approche générale pour ce rapport, tous les indicateurs sont présentés sur la base de proportion ou de taux. Par exemple, alors que notre rapport précédent montrait le revenu global de la recherche subventionnée de chaque université, ce revenu est ici présenté par membre du personnel enseignant à temps plein.

Il n'y a rien d'anormal que les indicateurs révèlent une forte tendance dans les quatre catégories d'universités, car c'est la génération précédente des données que nous avons utilisée pour définir ces catégories.

### Indicateur 5.1 : Pourcentage de diplômés titulaires de doctorat

Un indicateur complémentaire de l'importance et de l'intensité de la recherche dans chaque institution est le pourcentage de diplômés titulaires d'un doctorat.

#### 5.1 Pourcentage de diplômés titulaires de doctorat

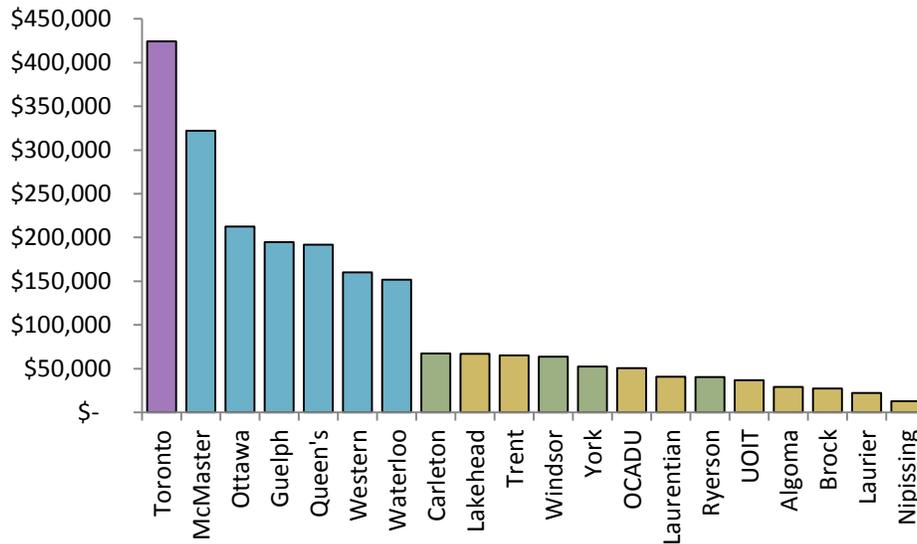


Source : Conseil des universités de l'Ontario, DUCO, 2014

## Indicateur 5.2 : Revenu de la recherche subventionnée par membre du personnel enseignant à temps plein

La figure 5.2 montre le montant de revenu de la recherche subventionnée par membre du personnel enseignant à temps plein de chaque université de l'Ontario.

### 5.2 Revenu de la recherche subventionnée par membre du personnel enseignant à temps plein

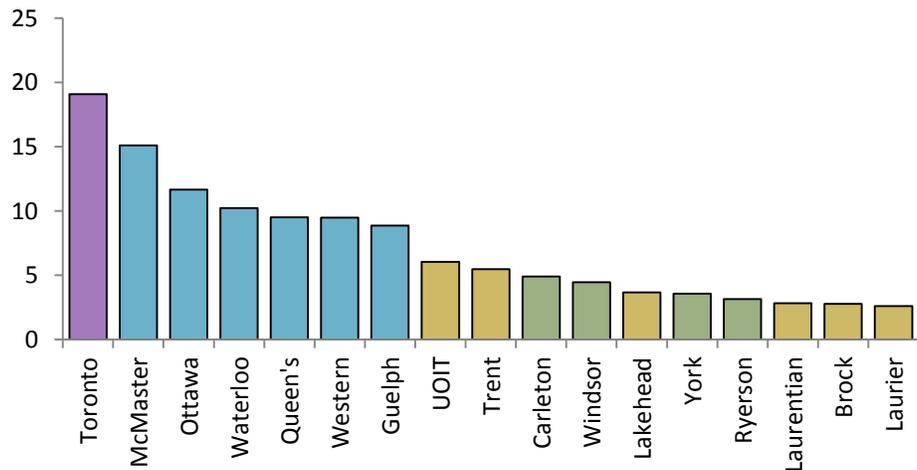


Source : Conseil des universités de l'Ontario, Council of Ontario Finance Officers, 2013

## Indicateurs 5.3 à 5.5 : Volume d'activités de recherche et incidence de la recherche

La figure 5.3 montre le nombre de publications par membre du personnel enseignant à temps plein de chaque université ontarienne entre 2008 et 2012. Aucune donnée n'était disponible pour Algonia, Nipissing et l'EADO.

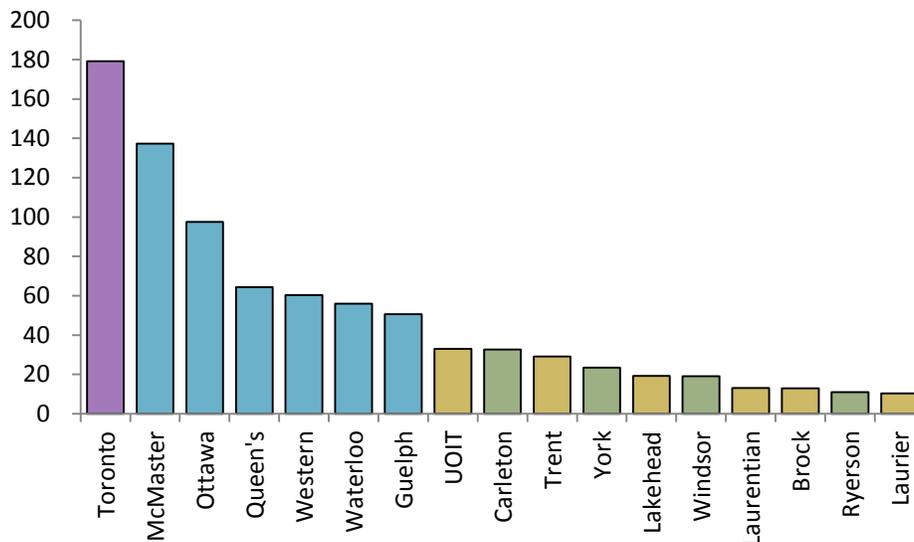
### 5.3 Nombre total de publications par membre du personnel enseignant à temps plein



Source : Incites<sup>MC</sup>, 2008-2012, DUCO 2010

La figure 5.4 montre l'incidence de la recherche à chaque université, représentée par le nombre total de citations des monographies publiées par l'université et ses membres du personnel enseignant à temps plein entre 2008 et 2012. Aucune donnée n'était disponible pour Algoma, Nipissing et l'EADO.

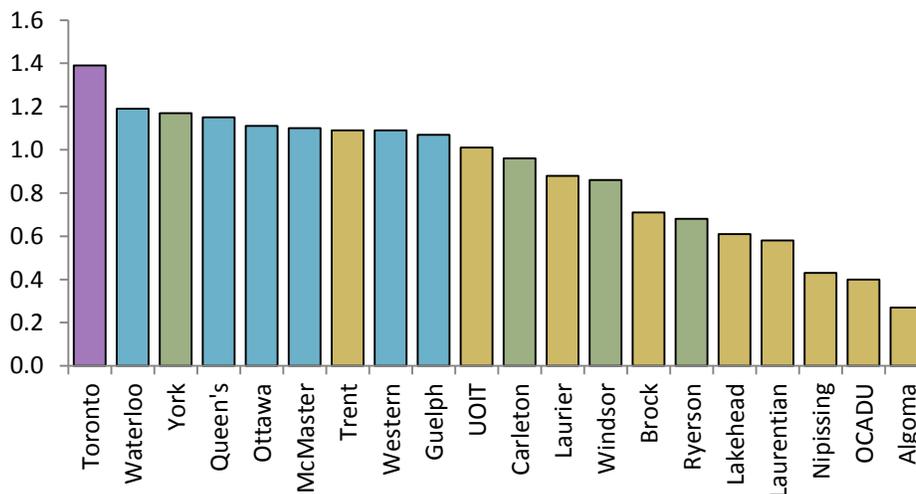
#### 5.4 Nombre total de citations par membre du personnel enseignant à temps plein



Source : Incites<sup>MC</sup>, 2008-2012, DUCO 2010

La figure 5.5 porte sur les cotes selon l'indice de Hirsch pour le personnel enseignant à chaque université de l'Ontario. Ces cotes représentent à la fois le nombre de publications de recherche par professeur et le nombre de citations de ces publications<sup>15</sup>.

#### 5.5 Incidence de la recherche : Cotes moyennes normalisées selon l'indice de Hirsch



Source : Higher Education Strategy Associates (HESA), 2012

<sup>15</sup> Pour une description détaillée de l'indice de Hirsch et la façon d'établir les cotes, voir l'annexe 4 du rapport *La productivité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario* du COQES (COQES, 2012).

## Notes supplémentaires pour les annexes 1 et 2 : Notes explicatives sur les figures

### Figure 1.1 : Pourcentage d'étudiants de première génération

- Les données sont celles de l'année scolaire 2013-2014 et comprennent les étudiants à temps plein de premier cycle et de cycle supérieur admissibles au financement.
- Les universités identifient les étudiants de première génération en utilisant différentes sources de données et méthodologies. Par exemple, certaines utilisent les résultats des demandes présentées au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (OUAC), les sondages institutionnels à déclaration volontaire, etc.

### Figure 1.2 : Pourcentage d'étudiants autochtones

- Les données sont celles de l'année scolaire 2013-2014 et comprennent les étudiants à temps plein de premier cycle et de cycle supérieur admissibles au financement.
- Les étudiants autochtones comprennent les trois groupes suivants : les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits.
- Les universités identifient les étudiants autochtones en utilisant différentes sources de données et méthodologies. Par exemple, certaines utilisent les résultats des demandes présentées à l'OUAC, les sondages institutionnels à déclaration volontaire, etc.

### Figure 1.3 : Pourcentage d'étudiants handicapés

- Les données sont celles de l'année scolaire 2013-2014 et comprennent les étudiants à temps plein de premier cycle et de cycle supérieur admissibles au financement.
- Un étudiant est identifié comme ayant un handicap s'il est inscrit auprès du bureau des services aux étudiants handicapés.

### Figure 1.4 : Pourcentage d'étudiants dont la langue maternelle est le français

- Les données ont été recueillies à l'automne 2012-2013 et comprennent les étudiants de premier cycle et de cycle supérieur, mais excluent les étudiants dont la langue maternelle est inconnue.

### Figures 1.5 : Taux de participation au RAFEO

- Le taux de participation au RAFEO est établi en comparant le nombre total de prêts et subventions émis pour 2013-2014 par le RAFEO aux étudiants à temps plein avec l'effectif inscrit à l'automne 2013 qui est admissible à la subvention de fonctionnement. Les taux de participation au RAFEO ont été rajustés pour exclure les bénéficiaires de la réduction de 30 % des frais de scolarité de l'Ontario, qui ont présenté une demande au moyen de l'application autonome pour être pris en compte pour cette subvention seulement.
- Les taux de participation au RAFEO sont calculés pour les étudiants de premier cycle et excluent les étudiants des programmes professionnels suivants : droit, dentisterie, spécialités dentaires, médicales et chirurgicales, optométrie et pharmacie.

### **Figure 1.6 : Pourcentage d'étudiants à temps partiel**

- Les données sont basées sur les effectifs inscrits à l'automne 2014, à l'exception d'Algoma dont les données sont celles de l'automne 2012.
- Les institutions ont établi différentes définitions d'étudiant à temps partiel.

### **Figures 2.1 et 2.2 : Rapport entre les candidats et les étudiants inscrits, et pourcentage de candidats ayant classé l'université comme leur premier choix**

- Les données sont basées sur le nombre de candidats à temps plein de première année et d'étudiants inscrits aux programmes de première année à l'automne 2014, à l'exception d'Algoma dont les données sont celles de l'automne 2012.
- Le rapport entre les candidats et les étudiants inscrits englobe tous les candidats et inscrits. Donc, les candidats peuvent être dénombrés deux fois.
- Le pourcentage de candidats qui ont classé l'université comme leur premier choix comprend les candidats et les étudiants inscrits qui ont indiqué que l'université était leur premier choix.

### **Figure 2.3 : Pourcentage d'étudiants admis venant d'autres provinces et territoires canadiens**

- Les données sont basées sur l'adresse à domicile à laquelle résidaient les étudiants au cours de l'année précédente. Elles comprennent les étudiants à temps plein de première année dans un programme de premier cycle qui étaient inscrits à l'automne 2013.
- Les données pour Algoma et Lakehead sont celles de l'automne 2012.
- Les universités affiliées sont incluses, à l'exception de Guelph, d'Ottawa et de Western.

### **Figure 2.4 : Pourcentage d'étudiants étrangers**

- Les données sont basées sur les effectifs inscrits à l'automne 2014, à l'exception d'Algoma dont les données sont celles de l'automne 2012.

### **Figure 2.5 : Pourcentage d'étudiants admis dont la moyenne au secondaire est supérieure à 75 %**

- Les moyennes à l'admission sont les moyennes du secondaire des étudiants à temps plein de première année. Les moyennes sont basées sur les notes finales des cours de 12<sup>e</sup> année préparatoires aux études universitaires.
- Les universités affiliées sont incluses, à l'exception d'Ottawa et de Western.

### **Figure 3.1 : Taux de persévérance de la première à la deuxième année**

- Les taux de persévérance de la première à la deuxième année représentent le pourcentage de nouveaux étudiants à temps plein de première année inscrits à la session d'automne 2013 qui se sont inscrits à la session d'automne 2014 à la même institution.

### **Figure 3.2 : Taux de diplomation**

- Le taux de diplomation s'entend du nombre global de diplômés en 2012, qui s'étaient inscrits à un programme de premier cycle à temps plein à l'automne 2005.
- Ce taux englobe l'ensemble des étudiants de premier cycle qui commencent leur première année à l'institution, d'après les dossiers d'inscription de l'automne 2005, dans un programme

menant à un baccalauréat ou à un premier diplôme professionnel. Une valeur ETP de 0,4 ou plus est attribuée à ces étudiants, qui possèdent un numéro valide. Le sous-ensemble d'inscriptions en première année est ensuite apparié aux dossiers d'étudiants qui ont obtenu un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel de la même institution entre 2006 et 2012.

**Figure 3.3 : Pourcentage de classes de premier cycle comptant moins de 30 étudiants**

- Les données sont celles de l'automne 2014, à l'exception de Nipissing dont les données sont celles de l'automne 2013, et d'Algoma, de l'automne 2012.

**Figure 4.1 : Taux d'emploi des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme**

- Le taux d'emploi s'entend du nombre de personnes employées exprimé en pourcentage de la population active, qui compte à la fois les personnes employées ou en chômage qui cherchent un emploi.
- Les universités affiliées sont incluses, à l'exception d'Ottawa et de Western.

**Figure 4.2 : Gains moyens des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme**

- Les données représentent les salaires annuels moyens des diplômés de 2011 occupant un poste à temps plein et à temps partiel deux ans après l'obtention du diplôme. Les salaires ont été calculés en utilisant une moyenne théorique basée sur l'échelon moyen de chaque échelle salariale.

**Figure 4.3 : Taux de carence de paiement des prêts d'études intégrés Canada-Ontario**

- Les taux de carence sont calculés d'après le nombre d'emprunteurs qui ont obtenu un prêt d'études intégré Canada-Ontario en 2010-2011 et qui n'ont pas touché de fonds du RAFEO en 2011-2012 et qui n'avaient pas rempli les obligations de remboursement de leur prêt en juillet 2013, divisé par le nombre d'emprunteurs qui ont obtenu un prêt d'études intégré Canada-Ontario en 2010-2011, qui n'ont pas touché de fonds du RAFEO en 2011-2012.
- Le taux par défaut de Laurentienne ne comprend pas les données de l'École de médecine du Nord de l'Ontario.

**Figure 5.1 : Pourcentage de diplômés titulaires de doctorat**

- Les données sont basées sur l'année civile 2014.

**Figure 5.2 : Revenu de la recherche subventionnée par membre du personnel enseignant à temps plein**

- Les données sur le revenu de la recherche subventionnée sont celles de 2013; ce revenu est divisé par le nombre de membres du personnel enseignant à temps plein en 2013.

**Figures 5.3 et 5.4 : Nombre total de publications par membre du personnel enseignant et nombre total de citations par membre du personnel enseignant**

- Les taux de publications et de citations sont pour la période 2008-2012 et excluent Algoma, Nipissing et l'EADO, car ces institutions se situent sous le seuil utilisé par Incites<sup>MC</sup>.

- Le nombre total de publications et de citations est divisé par le nombre de membres du personnel enseignant à temps plein à l'automne 2010.

**Figure 5.5 : Incidence de la recherche : Cotes moyennes normalisées selon l'indice de Hirsch**

- Les cotes de l'indice de Hirsch visent à mesurer à la fois le nombre de publications de recherche du personnel enseignant et leur incidence, déterminée par le nombre de fois que ces publications sont citées dans la base de données Google Scholarship.
- Les cotes de l'indice H sont établies pour les membres du personnel enseignant exerçant un rôle de recherche et d'enseignement, y compris les professeurs titulaires, agrégés et adjoints, les doyens, les vice-doyens, les directeurs, les directeurs associés, les titulaires de chaire de recherche, les chargés de cours et les instructeurs.
- L'indice de Hirsch englobe les articles revus par un comité de lecture, les comptes rendus de conférences, les livres et les articles savants.
- Les cotes sont normalisées pour tenir compte des différences entre les disciplines.
- Une cote supérieure à 1 signifie que l'universitaire moyen d'une institution a un score supérieur à la moyenne nationale sur l'indice de H.